



SAINT-CLOUD



N° 134 - SEPTEMBRE 1974



siège social mairie de saint-cloud

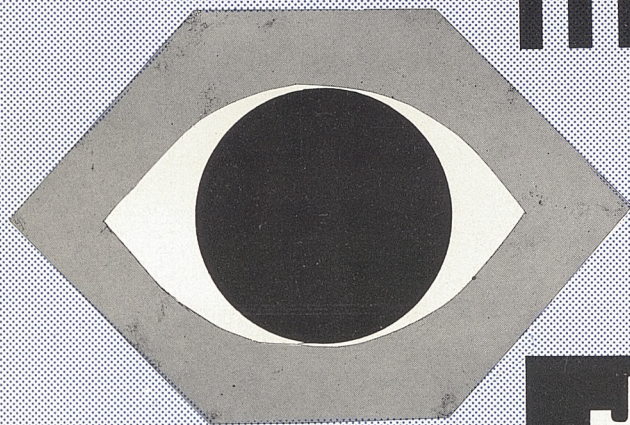
Favorisez de vos achats
les commerçants
membres de l'association

Ils se sont groupés
pour mieux vous servir

My tailor
is... Pierre *chemisier tailleur*
prêt à porter de luxe
sur mesure (formule industrielle)

90 Bd de la République SAINT-CLOUD 602 53 15

optique
médicale



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

le Crédit Lyonnais vous voit déjà moins à l'étroit et propriétaire

Aujourd'hui vous êtes locataire.

Et déjà nous pensons au jour où vous voudrez devenir propriétaire d'un logement plus grand. Pour que cet achat puisse se faire dans de très bonnes conditions, dès maintenant, vous ouvrez un **Plan d'Épargne Logement**.

Venez nous voir. Vous serez reçu par un responsable du **Crédit Lyonnais**. Il vous expliquera tout ce que vous avez besoin de savoir. Il vous dira comment réaliser plus vite vos projets.



Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

SC - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h



TÉLÉVISION - RADIO - HI-FI ELECTRO-MÉNAGER

*Un service après-vente
incomparable*

PHILIPS

*Une marque
réputée*

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

Jean LECLERC

42, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

TELECLAIR - RADIO

602 66.55

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 602 08.53 - 771 86.83

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

Particuliers - Commerces - Industries

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 58.89 - 771 83.42

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

EMILE SAINT-PERON

COIFFEUR - PARFUMEUR

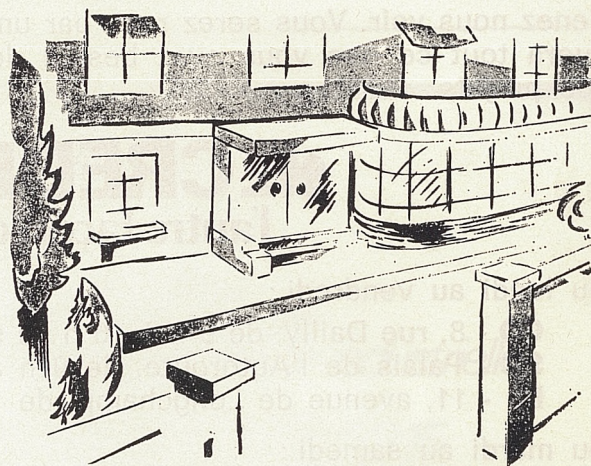
4, Parc de la Bérengère

☎ 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking



Le 1^{er} septembre 1974

A Saint-Cloud aussi, c'est la rentrée. Les enfants vont découvrir des locaux scolaires améliorés, comme à l'école des Coteaux et à l'école maternelle du Centre, ou complètement neufs, comme au collège de la rue Gounod. Les parents pourront constater que les principaux chantiers de la ville n'ont pas interrompu leur activité pendant l'été : l'école maternelle de Montretout, la crèche de l'avenue du Maréchal-Foch, le foyer-logement pour personnes âgées du boulevard de la République, le stade du quai Carnot sont en bonne voie. Des travaux de voirie (rue de Buzenval, boulevard Jules-Peltier), de nouveaux aménagements de carrefours, quelques parcmètres supplémentaires, l'achèvement du passage souterrain sous la rue Dailly, vont apporter quelques améliorations à la circulation et au stationnement.

Ainsi, les opérations prévues et financées au programme quinquennal d'équipements collectifs adopté par votre conseil municipal au début de l'année dernière commencent-elles à se matérialiser. Ce n'est encore qu'un début, et bientôt seront mises en œuvre les grandes opérations d'urbanisme intéressant l'aménagement du quartier de la Fouilleuse, celui du marché de Montretout et la rénovation du Centre. Ces opérations donneront à notre ville les logements sociaux, les équipements commerciaux et les parkings qui sont nécessaires pour la rendre plus humaine et plus agréable.

C'est dans le domaine des transports en commun que la rentrée va connaître quelques changements. L'expérience tentée à Saint-Cloud en matière de minibus fonctionnant par radiotéléphone et la modification des lignes d'autobus de la R.A.T.P. et de la C.G.E.A. devraient apporter plus de commodités à notre vie quotidienne. Il vous appartiendra de juger ces expériences et de nous dire si elles vous paraissent utiles.

L'équipe municipale qui administre Saint-Cloud va maintenant compléter ses dossiers et recueillir vos suggestions et vos critiques au cours d'un nouveau cycle de réunions des comités de quartiers et des commissions extra-municipales. J'espère que vous participerez, nombreux, à ces débats, que je souhaite enrichissants pour la collectivité que nous constituons.

Wbycode

Jean-Pierre FOURCADE

sommaire

<input type="checkbox"/> Editorial de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud	3
<input type="checkbox"/> Conseil Municipal du 27 juin 1974	5
<input type="checkbox"/> Urbanisme	7
<input type="checkbox"/> Approbation des ZAC Montretout et de la Fouilleuse	8, 9
<input type="checkbox"/> Participation de la population à l'activité municipale	10
<input type="checkbox"/> Garder la France propre	11
<input type="checkbox"/> Manifestations communales	12, 13, 14
<input type="checkbox"/> M. André MARIE prend sa retraite	15
<input type="checkbox"/> La Maison des Jeunes et de la Culture	17, 18, 19, 20
<input type="checkbox"/> Colonies de vacances	21
<input type="checkbox"/> La Musique à Saint-Cloud	22, 23, 24
<input type="checkbox"/> Carnet	25
<input type="checkbox"/> Informations pratiques	26, 27
<input type="checkbox"/> Vie des Associations	28, 29, 30, 31
<input type="checkbox"/> Sports	32
<input type="checkbox"/> Etat - Civil	32, 33

*En couverture : M. FOURCADE visitant le chantier
du C.E.S. Gounod*

Photo « Toutes les Nouvelles de Versailles »
Manuel MOREIRA

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par
virement à son C. C. P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels	4 F
De soutien	10 F

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 1974

I. — PROCES VERBAL adopté à l'unanimité.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. le Maire

fait savoir que la Ville de PARIS a donné son accord pour l'utilisation du terrain dit des Réservoirs de l'Avre, sous réserve que cette occupation ait un caractère précaire.

informe que le Budget Supplémentaire 1974 sera présenté au Conseil Municipal d'octobre après la réunion de la Commission du Plan qui aura lieu fin septembre.

communique qu'il a reçu de la Préfecture les conclusions sur l'enquête administrative concernant l'ensemble sportif piscine-gymnase de SAINT-CLOUD.

M. BASSINET

félicite M. le Maire pour sa nomination au poste de Ministre de l'Economie et des Finances et adresse les vœux du Conseil pour sa réussite dans la tâche qui lui a été confiée.

informe que le réseau radio-taxis entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1974. Les bornes d'appel seront conservées provisoirement. La création de ce nouveau service sera insérée dans les Nouvelles de Versailles et dans le prochain numéro du Bulletin Municipal. Le numéro radio est : 969 52.62.

fait savoir que le Bal du 14 juillet sera animé par Marcel AZZOLA, de 21 heures à 2 heures du matin, et le bar tenu par un commerçant désigné avec l'accord des associations locales de commerçants.

donne la parole aux différents Présidents des comités de quartiers qui se sont tenus depuis le dernier Conseil Municipal :

15 mai - n° 6 - M. VOIZARD.

29 mai - n° 4 - M. VINSON.

5 juin - n° 3 - Mme OLIVIER.

12 juin - n° 2 - Mme BRUNAU en remplacement de M. MELLINET absent, accidenté.

M. CUNY

rend compte de la réunion de la commission restreinte sur la rénovation du 22 juin et

signale qu'une réunion de la commission élargie aura lieu le 2 juillet en Mairie pour faire le point des travaux. La phase 0 du planning sera lancée en mai 1975, si tout se déroule normalement.

évoque le problème des transports :

● la C.G.E.A. serait reprise par la R.A.T.P. dans notre circonscription, ce qui entraînera une amélioration du service et des prix (lignes 31 et 82).

● mise en service sur GARCHES par la R.A.T.P. d'une navette desservant la gare de GARCHES et l'hôpital Raymond-Poincaré. Elle passera à la limite de la Ville, rue Tahère et avenue Foch.

● le mini-bus 360, la Verboise - la Défense, modifie son itinéraire et passera dans SAINT-CLOUD.

● la R.A.T.P. donne son accord pour expérimenter avec nous le système de bus à la demande qui pourrait commencer à fonctionner à la rentrée.

— Métro : les travaux pourraient commencer en 1976-1977 et le métro pourrait atteindre la Seine en 1980-1981.

Mme BRUNAU

rend compte de l'état d'avancement des principaux chantiers municipaux :

● Foyer - logement pour personnes âgées,

● Cantine des Coteaux,

● Classes de l'école maternelle de Montretout,

● Ecole maternelle du Centre,

● Crèche,

● Vestiaires du stade quai Carnot.

informe que la Z.A.C. Fouilleuse est en voie d'être signée et que le problème du groupe scolaire prend bonne tournure.

donne un aperçu du calendrier des travaux importants de voirie : boulevard Jules-Peltier, partie de la rue de Buzenval, sente des Pommiers-Rouges, rue Joseph-Lambert, rue Maurice-Ravel, rue Bucourt.

parle des études faites au sujet de la pollution sous les tunnels actuel et futur de SAINT-CLOUD.

M. LOUGOVOY

rend compte des activités sportives et des départs en colonies de vacances,

ainsi que des activités de l'enseignement.

informe le Conseil que les prévisions sur la rentrée scolaire 1974 étaient pessimistes et que dans l'état actuel des inscriptions, il semble inutile d'ouvrir de nouvelles classes à la rentrée. Seuls quelques mouvements vers les écoles maternelles du Centre et du Val d'Or seront sans doute nécessaires.

Docteur ARNAUD

rend compte des activités du Bureau d'Aide Sociale.

informe qu'à la suite de la réunion du 26 juin relative à l'aide à domicile aux personnes âgées, Mme TEMPLIER s'en occupera à nouveau.

donne lecture de la réponse de l'Equipement au sujet des tarifs pratiqués dans certains H.L.M. de SAINT-CLOUD, qui sont conformes aux règlements en vigueur.

fait savoir qu'en ce qui concerne les vacances d'emploi locales, une lettre a été envoyée à tous les employeurs de SAINT-CLOUD : 50 réponses reçues sur 120 lettres envoyées.

M. LE LUHANDRE

fait savoir que le Budget Supplémentaire sera soumis au Conseil Municipal d'octobre.

rend compte des emprunts qui peuvent être contractés auprès de la Caisse d'Épargne de VERSAILLES et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

informe que toutes les conditions semblent maintenant réunies pour donner suite :

● à la vente de la propriété de Charbonnière,

● à l'achat de la propriété de SAINT-BREVIN.

Accord est donné pour la réalisation de ces deux opérations.

demande à M. LEYMARIE de rendre compte de la visite des commerçants de SAINT-CLOUD à BAD-GODESBERG les 23 et 24 juin.

Mme OLIVIER

rend compte de la réunion du Conseil d'Administration du C.E.S.

III. — COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

● Signature, en régularisation, d'une Police d'Assurance n° 4 616.339, couvrant les accidents de travail du Personnel titulaire de la Ville de SAINT-CLOUD, avec la Compagnie « LA CONCORDE », 5, rue de Londres à 75009 PARIS, ayant pour intermédiaire SERTAC, Service Technique d'Assurance Conseil, 46, rue Pierre-Charon à 75008 PARIS.

Autorisation permanente de signature d'avenants à cette police.

● Règlement des frais dus à Maître COHEN, huissier de justice à SAINT-CLOUD : 58, boulevard de la République, pour le procès-verbal de constat d'avancement des travaux de gros-œuvre de l'Ecole Maternelle de Montretout sise : 9, rue René-Weill à SAINT-CLOUD.

● Signature, en régularisation, d'un contrat d'entretien de la machine à tirer les plans avec la Société « DOREL » : 45, rue de Tocqueville à 75017 PARIS.

● Avenant n° 7 avec la Société « CO-FRATTEL » pour l'extension de l'installation téléphonique de la Mairie de SAINT-CLOUD.

Autorisation permanente de signature d'avenants.

● Bail de location d'un immeuble communal sis 20, rue du Docteur-Desfossez à SAINT-CLOUD, avec l'association « La Maison de l'Amitié ».

● Contrat de maintenance d'une machine à écrire électrique I.B.M. n° 58.999.197 auprès de la Cie I.B.M. France : 33, rue du Louvre à 75002 PARIS.

Autorisation permanente de signature d'avenants.

IV. — DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, Sur avis favorable de M. le Président Rapporteur de la Commission des Finances et du Plan,

1° **DECIDE d'acquiescer à l'amiable la propriété de Mme Veuve GIRARD, sise 6, rue de l'Eglise à SAINT-CLOUD,**

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte d'acquisition,

DECIDE le règlement des frais afférents au bail,

DECIDE de demander à Mme Veuve GIRARD le remboursement du dépôt de garantie,

de solliciter la déclaration d'utilité publique en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public. (Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 1).

2° **DECIDE d'acquiescer une parcelle de terrain située 5, rue de l'Avre, appartenant à la Ville de PARIS,**

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte d'acquisition,

SOLLICITE la déclaration d'utilité publique en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public.

3° AUTORISE M. le Maire à signer un marché de gré à gré avec la Société A. CANTIN & Fils : 13, rue Sevin-Vincent à SAINT-CLOUD, pour le réaménagement de la piste d'athlétisme du stade quai Carnot.

4° AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1, en régularisation pour l'année 1973, avec l'Entreprise A. CANTIN & Fils, Paysagiste : 13, rue Sevin-Vincent à SAINT-CLOUD, en raison des surfaces supplémentaires créées depuis l'adjudication restreinte des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux et voies communales.

AUTORISE M. le Maire à signer des avenants successifs en raison de l'extension possible des surfaces pour espaces aménagés.

5° DECIDE de remettre à la Direction Départementale de l'Equipement les installations du souterrain de la rue Dailly et

AUTORISE M. le Maire à signer le procès-verbal de remise.

6° AUTORISE M. le Maire à signer un acte notarié de modification de désignation au bail emphytéotique signé entre la Commune de SAINT-CLOUD et la Société Anonyme « H.L.M. Résidences » : 35, rue Ernest-Renan à ISSY-LES-MOULINEAUX.

DECIDE d'incorporer l'avenue des Villes Jumelées dans la voirie communale.

7° AUTORISE M. le Maire à signer, avec la Direction Départementale de l'Equipement, une convention ayant pour objet la gestion et l'exploitation de l'allée d'entraînement, notamment du cheminement piétonnier (Z.A.C. Guinard-Fouilleuse).

8° AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1 à la convention passée avec la Société LOCAPARK : 85, rue Jouffroy à 75017 PARIS, pour l'exploitation des parcmètres.

La date d'effet de l'avenant n° 1 sera le 1^{er} juillet 1974.

9° DECIDE :

● de maintenir à 25 F le montant de la participation journalière des familles pour les classes transplantées et à 26 F celui des colonies de vacances,

● de maintenir le demi-tarif pour un quotient familial égal ou inférieur à 550 F,

● d'accorder une réduction de 25 % pour les familles dont le quotient familial se situe entre 551 et 750 F,

● d'accorder une réduction de 25 % à partir du 2^e enfant d'une même famille partant en classes transplantées ou en colonies de vacances,

● de conserver l'acompte forfaitaire de 50 F versé au moment de l'inscription aux colonies, sauf pour l'annulation du séjour en cas de force majeure.

10° ADOPTE le nouveau barème de remboursement des frais de scolarité pour les élèves domiciliés à SAINT-CLOUD qui fréquentent des établissements scolaires hors commune (année scolaire 1974-1975).

11° AUTORISE M. le Maire à signer la nouvelle convention avec l'association pour la gestion de l'ensemble sportif des Tourneroches (piscine, salle omni-sports, tennis) compte tenu des modifications apportées aux statuts.

12° DECIDE de donner son accord de principe pour la réservation d'une superficie de 10 000 m² à l'occasion de la création d'un cimetière-parc à BURESORSAY.

13° EMET un avis favorable à la prise d'un arrêté par M. le Maire conférant à M. André MARIE, Secrétaire Général de la Ville de SAINT-CLOUD, le titre de Secrétaire Général Honoraire.

QUESTIONS DIVERSES

● AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec MM. E. KASPER et G. LEROY, architectes D.P.L.G. associés, représentant l'Equipe DUCHEMIN, KASPER, LEROY, MORIN, domiciliée : 22, rue des Tailandiers à PARIS, pour l'établissement du projet et la direction des travaux de réalisation du complexe sportif évolutif couvert, sur un terrain situé à SAINT-CLOUD - C.E.S. Gounod. (Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 17 bis).

DECIDE de solliciter toutes les subventions prévues par la réglementation en vigueur.

● AUTORISE M. le Maire à signer un marché de gré à gré avec la S.A.R.L. CARTIGNY & Cie, 48, rue Gounod à SAINT-CLOUD pour les travaux de gros-œuvre pour la construction des vestiaires-douches au stade municipal, quai Carnot.

● AUTORISE M. le Maire à signer un marché de gré à gré avec l'Entreprise HUET & Cie, 15, rue de Nogent à SAINT-CLOUD, pour la fourniture et la pose de menuiserie pour la construction d'une crèche municipale à SAINT-CLOUD, annulant et remplaçant celui passé avec la Société RONGIER, défaillante.

Puis, par 26 voix et 1 abstention, celle de M. HAINQUE,

Le CONSEIL MUNICIPAL, DESIGNE M. HAINQUE Michel, comme membre de l'Association pour la gestion de l'ensemble sportif des Tourneroches à SAINT-CLOUD, en remplacement de M. VINSON.

*

M. le Maire indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 12 SEPTEMBRE 1974, à 21 HEURES

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

ROBINET	19, avenue de Suresnes	Agrandissement d'un pavillon	21-3-1974
« La Résidence Urbaine »	40, boulevard de la République	59 logements et marché couvert	11-7-1974
DANNOUX	12, rue des Tennerolles	Terrasse	13-5-1974
DAGONNEAU	45, boulevard Sénard	Modifications	17-4-1974
G. de F.	59, boulevard de la République	Agrandissement d'un bâtiment	25-6-1974
E. de F.			
JALLENQUES	46, avenue Belmontet	Pavillon	9-5-1974
VERLET V.	12, parc de Montretout	Pavillon	7-6-1974
PERIFAN & NAVARRE	angle rue de Béarn et rue A-Chevillon	Pavillon	10-6-1974
DORIZE	22, rue de Béarn	Agrandissement	10-6-1974
FAYADA	64, rue S-Vincent	Pavillon	28-6-1974
CARTIGNY	rue Joséphine	Pavillon	3-7-1974
PEREZ	37, rue H-Regnault	Pavillon	17-7-1974

Accord C.G.E.A.-R.A.T.P. **Busphones** **Amélioration du trafic S. N. C. F.**

APERÇU SUR LES TRANSPORTS A SAINT-CLOUD

Nous vous proposons de faire ici le point sur quelques proches réalités ou études dans le domaine de l'amélioration des transports à SAINT-CLOUD.

1° AMELIORATION DES LIGNES D'AUTOBUS EXISTANTES

A la suite d'une convention entre les deux sociétés, les lignes 31 et 82 de la C.G.E.A. seront reprises par la R.A.T.P. Elles deviennent lignes 431 et 482 de la Régie, avec service et tarifs R.A.T.P., même si les bus et leurs conducteurs continuent à appartenir à la C.G.E.A.

La ligne 360, minibus de la Verboise, voit son tracé modifié ; le minibus traversera maintenant notre Ville :

par l'avenue du Maréchal-Foch, le boulevard de la République, la rue de Buzenval, la rue du Mont-Valérien, à l'aller,

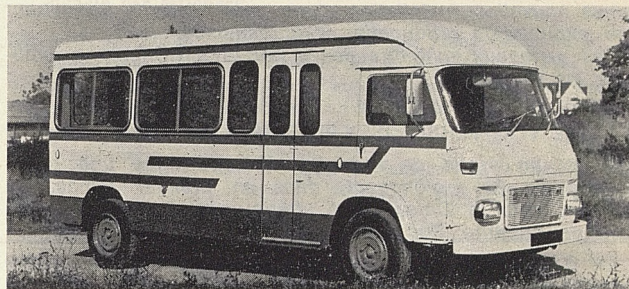
et la rue du Mont-Valérien, la rue Armengaud, la rue Coutureau, l'avenue du Maréchal-Foch, au retour.

Enfin, bien qu'intéressant indirectement Saint-Cloud, une navette, nouvelle ligne 318 de la R.A.T.P., avec bus de 45 places, prolongera la ligne de la Verboise vers la Mairie, puis la gare de Garches et l'Hôpital Raymond-Poincaré.

Toutes ces études sont très avancées ; il ne manque plus que l'approbation du S.T.P. (Syndicat des Transports Parisiens).

2° LES TRANSPORTS A LA DEMANDE : LE SYSTEME BUSPHONE

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier bulletin, un système de transports à la demande, dit système BUSPHONE, assuré par des minibus, va être expérimenté pour la première fois en France et cet essai, à la demande



Busphone

de la Municipalité, se fera à Saint-Cloud. Le système sera géré par la R.A.T.P., qui, parallèlement à l'amélioration des lignes fixes existantes, exposée plus haut, se prêtera à l'expérience.

Nous vous en rappelons le principe : un voyageur désirant utiliser un minibus, appelle par téléphone un Centre de contrôle, en précisant d'où il veut partir, où il veut aller et à quelle heure il désire effectuer le trajet. Le Centre de contrôle est lui-même relié par radio-téléphone à une flotte de minibus qui sillonne la Ville. Compte tenu de l'ensemble des demandes et de l'emplacement des voitures au moment désiré, un minibus est désigné pour venir prendre l'usager à sa porte dans un délai qui lui est fixé ; délai qui peut être presque nul si un minibus est à proximité, mais de toute façon n'est jamais supérieur à une vingtaine de minutes ; de même le nombre des passagers à prendre par un même minibus en cours de route est limité de façon à ne pas augmenter exagérément la durée du trajet.

Le système est très souple et permet d'assurer des services très variés qui peuvent jouer successivement ou simultanément :

- service porte à porte intégral à la commande, dans les limites fixées plus haut, le minibus à la demande n'est pas un taxi ;
- circuit de ramassage d'abonnés désirant arriver pour une heure précise à un lieu donné, en général une gare ou arrêt de bus d'une ligne régulière ;
- à l'inverse, circuit de dispersion des mêmes abonnés ou d'autres à partir d'un point fixe à une heure précise (le plus souvent une gare) ;
- service par secteur, un bus patrouillant un secteur et rabattant sur un certain nombre de points fixes (gare, centre commercial, centre administratif, hôpital, etc.) ;
- service déviation d'itinéraire, service le plus proche du bus classique, qui nécessite le passage à des points précis, sans toutefois imposer d'horaires rigides, et laisse le choix de l'itinéraire entre ces points ;
- ramassages scolaires, transports sociaux, etc. ;
- et même transports à l'intérieur de la cité de colis non accompagnés.

Et tout ceci à des prix modulés et modiques, voisins de ceux du bus classique. Et c'est évidemment un transport très humanisé, le chauffeur connaissant son quartier et ses habitants.

Peut-être avez-vous déjà croisé de ces minibus de 17 places dans la Ville, peut-être avez-vous été surpris de voir des bus vides. Ils procédaient à des essais de radiotéléphone, ils étudiaient des itinéraires privilégiés, ils mesuraient des temps de parcours.

Le système pourrait être mis en place pendant le 4^e trimestre. Vous en serez avertis par une campagne d'information.

3° AMELIORATION DE LA LIGNE VOIE FERREE SAINT-LAZARE

Les lignes Saint-Lazare - Saint-Cloud, puis Versailles ou Saint-Nom-la-Bretèche, sont en voie de modernisation pour en faire un véritable « R.E.R. ».

La gare de Saint-Cloud Montretout va être refaite pour plusieurs raisons dont trois impératives : permettre le nouveau mode d'alimentation des rames, mise en service de rames nouvelles, installation d'une gare moderne permettant une exploitation rationnelle et automatisée.

Des panneaux vont être posés par la S.N.C.F. pour expliquer les travaux.

4° LIGNE VOIE FERREE ISSY-PUTEAUX

Il est en projet de redonner à cette ligne une réelle activité en la prolongeant, dans un premier temps, de Puteaux vers la Défense, et ultérieurement d'Issy vers la voie de ceinture Sud de PARIS, elle-même réactivée.

La S.N.C.F. a pris en considération le projet de raccordement gare de Puteaux-station de la Défense, et une convention a été signée entre la S.N.C.F., l'E.P.A.D. (aménagement de la Défense) et le département des Hauts-de-Seine pour fixer les conditions de réalisation d'achat des emprises nécessaires et de réalisation des travaux.

En ce qui concerne l'aménagement de la ligne dans la traversée de Saint-Cloud, une réunion d'études, rassemblant Municipalité de Saint-Cloud, Equipement des Hauts-de-Seine, S.N.C.F., doit avoir lieu en fin d'été, aucune décision n'ayant été prise jusqu'à présent.

Les travaux actuellement en cours entre le Pont de Saint-Cloud et le Pont de Sèvres visent au déplacement de la voie ferrée pour permettre l'élargissement de la voie sur berge, longeant le parc de Saint-Cloud.

5° METRO

Une idée semble prendre forme : prolonger la ligne n° 10, de la Porte d'Auteuil jusqu'au Pont de Saint-Cloud (côté Boulogne).

Mais la question n'en est encore qu'au stade des projets.

APPROBATION DE LA Z. A. C. MONTRETOU

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Officier de la Légion d'Honneur

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu les articles 64 et 65 de la loi d'orientation foncière (loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967),

Vu le décret n° 68-836 du 24 septembre 1968 relatif à la taxe locale d'équipement,

Vu le décret n° 68-1107 du 3 décembre 1968 relatif à la création des zones d'aménagement concerté,

Vu le décret n° 70-513 du 5 juin 1970 portant approbation de la convention-type pour la réalisation des zones d'aménagement concerté,

Vu l'arrêté du 27 novembre 1970 portant délégation du Ministre de l'Équipement et du Logement aux Préfets pour la création des zones d'aménagement concerté à usage principal d'habitation, à usage dominant d'activités industrielles, de commerces ou d'entrepôts,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Saint-Cloud en date du 12 juillet 1973 demandant la création d'une zone d'aménagement concerté sur des terrains cadastrés section AI n° 303, n° 302, n° 304 et n° 34, et l'approbation du dossier de réalisation,

Vu l'avis en date du 30 avril 1974 de M. le Trésorier Payeur Général,

Vu le rapport en date du 8 juillet 1974 de M. le Directeur Départemental de l'Équipement,

Sur la proposition du Secrétaire Général,

ARRETE :

Article 1. — Une zone d'aménagement concerté ayant pour objet l'aménagement et l'équipement de terrains en vue principalement de la construction de bâtiments à usage d'habitation et d'équipement public, est créée sur les parties du territoire de la commune de Saint-Cloud, délimitées par un trait rouge continu sur le plan annexé au présent arrêté.

Article 2. — La zone ainsi créée est dénommée « zone d'aménagement concerté du Marché de Montretout ».

Article 3. — L'aménagement et l'équipement de la zone sont confiés à la Société Anonyme d'H.L.M. « La Résidence Urbaine ».

Article 4. — Est pris en charge par la Société Anonyme d'H.L.M. la Résidence Urbaine au moins le coût des équipements visés à l'article 3 du décret n° 68-836 du 24 septembre 1968.

Article 5. — Le programme et l'échéancier de réalisation des équipements publics sont approuvés, les moyens publics de financement de l'opération sont définis, le bilan financier prévisionnel de la zone est arrêté conformément aux documents annexes joints au présent arrêté.

Article 6. — Le plan d'aménagement de zone joint en annexe au présent arrêté est pris en considération.

Article 7. — La convention de réalisation de la zone, jointe au présent arrêté est approuvée.

Article 8. — Une convention particulière est passée entre la Société Anonyme d'H.L.M. la Résidence Urbaine et le Préfet des Hauts-de-Seine agissant pour le compte du Délégué Général au District de la Région Parisienne au sujet du montant et des modalités de versement de la participation de la Résidence Urbaine aux équipements généraux de la Région Parisienne.

Article 9. — Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département. Il fera l'objet d'une insertion dans deux au moins des journaux mis en vente dans le Département. Une copie de l'arrêté et des pièces en annexe sera déposée à la mairie de Saint-Cloud où ce dépôt sera signalé par affichage.

Article 10. — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Directeur Départemental de l'Équipement, et toutes autorités administratives compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 9 juillet 1974
Signé : P. HOSTEING

Cette réalisation, située sur l'actuel emplacement du marché forain de Montretout, sur le boulevard de la République, comprendra :

- 1 marché couvert de 1 700 m²,
- 1 local culturel,
- 1 dispensaire,
- 59 logements H.L.M.,
- 170 places de parking.

Pendant les travaux, le marché forain sera reporté sur le boulevard de la République et la rue Preschez.

APPROBATION DE LA Z. A. C. FOUILLEUSE

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Officier de la Légion d'Honneur

- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu les articles 64 et 65 de la loi d'orientation foncière (loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967),
- Vu le décret n° 68-836 du 24 septembre 1968 relatif à la taxe locale d'équipement,
- Vu le décret n° 70-485 du 5 juin 1970 relatif à l'application des articles L 123-6, 123-7, 311-1 du Code de l'Urbanisme,
- Vu le décret n° 69-500 du 30 mai 1969 relatif à la réalisation des Z.A.C. créées à l'initiative d'une autorité administrative autre que l'Etat ou qu'un établissement public de l'Etat,
- Vu le décret n° 70-513 du 5 juin 1970 portant approbation de la convention type pour la réalisation des Z.A.C.,
- Vu l'arrêté ministériel du 27 novembre 1970 portant délégation du Ministre de l'Équipement et du Logement aux Préfets pour la création de Z.A.C. à usage principal d'habitation à l'exclusion des opérations de rénovation urbaine et des zones à urbaniser en priorité,
- Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1970 créant la Z.A.C. de la Fouilleuse à Saint-Cloud,
- Vu l'acte signé le 24 novembre 1972, par lequel la S.C.I. « République Saint-Cloud » a cédé à la « S.C.I. les Parcs de Saint-Cloud » qui les a acceptés, l'intégralité de ses droits et obligations sur les terrains de la Z.A.C. de la Fouilleuse,
- Vu la décision d'agrément en date du 11 mai 1973,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Cloud du 13 décembre 1973 approuvant le dossier de réalisation de la Z.A.C.,

Vu l'avis en date du 30 avril 1974 de M. le Trésorier Payeur Général,

Vu le rapport en date du 8 juillet 1974 de M. le Directeur Départemental de l'Équipement,

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général,

ARRETE :

Article 1. — Sont approuvés tels qu'ils figurent en annexe au présent arrêté :

- le programme, l'échéancier prévisionnel des logements et des équipements publics et les modalités de financement des équipements publics,
- le bilan financier prévisionnel de l'opération.

Article 2. — Est pris en considération le plan d'aménagement de la zone. Cette prise en considération vaut approbation.

Article 3. — Est approuvée la convention de réalisation passée entre la Commune de Saint-Cloud et la Société Civile Immobilière « Les Parcs de Saint-Cloud ».

Article 4. — Une convention particulière est passée entre la S.C.I. « Les Parcs de Saint-Cloud » et le Préfet des Hauts-de-Seine agissant pour le compte du Délégué Général au District de la Région Parisienne au sujet du montant et des modalités de versement de la participation de la S.C.I. « Les Parcs de Saint-Cloud » aux équipements généraux de la Région Parisienne.

Article 5. — Une convention particulière devra être passée entre la « S.C.I. les Parcs de Saint-Cloud » et le Département des Hauts-de-Seine afin de définir les modalités de cession des terrains d'emprise du futur chemin départemental dénommé « Allée d'Entrainement » et de versement de sa participation financière à la réalisation de celui-ci.

Article 6. — Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département. Il fera l'objet d'une insertion dans deux au moins des journaux mis en vente dans le Département. Une copie de l'arrêté et des pièces en annexe sera déposée à la Mairie de Saint-Cloud où ce dépôt sera signalé par affichage.

Article 7. — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Sous-Préfet chargé de mission, M. le Directeur de l'Administration Communale et toutes autorités administratives compétentes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 9 juillet 1974
Signé : P. HOSTEING

Cette réalisation, située sur les anciens terrains des Pompes GUINARD à proximité de l'hippodrome, comprendra :

- 450 logements en accession à la propriété,
- 125 H.L.M.,
- 55 logements à loyer plafonné,
- 7 600 m² de bureaux,
- 800 m² de surfaces commerciales,
- 1 halte-garderie,
- 1 groupe scolaire maternel et primaire,
- 800 places de parking.

Un article sur cette question est paru dans le n° 131 du Bulletin Municipal.

Participation de la Population à l'activité Municipale

COMITE DE QUARTIER N° 4

De nombreuses questions

Cette réunion a fait l'objet de deux surprises agréables.

La première très agréable, non seulement pour moi mais pour tous les participants : M. le Maire, Ministre depuis la veille, nous fit le plaisir de venir assister à notre réunion. Cela a beaucoup touché les participants.

Je voudrais aussi remercier les membres de l'équipe municipale qui, craignant que je me retrouve à peu près seul à la réunion, ont décommandé les obligations qu'ils pouvaient avoir pour venir m'assister, preuve très sympathique de notre solidarité.

Deuxième surprise, plus terre à terre, c'est que pour la première fois il n'a pas été question de trottoirs.

M. HALLE fit le point de deux questions : le projet de rénovation du Centre et le problème des transports.

Une discussion très mouvementée a eu lieu sur le problème des arbres du bas de la rue des Villarmains que beaucoup voudraient sauver. M. le Maire a enregistré les réclamations et suggestions pour régler ce problème très sérieux.

Une proposition intéressante de mon comité de quartier : diffuser dans notre bulletin les décisions du Conseil Général qui touchent la vie locale.

Une autre question évoquée, celle du petit terrain que vous appelez « terrain VINSON ». Il est confirmé qu'on l'aménagera de manière telle que les enfants pourront y jouer jusqu'à l'âge où l'on commence à avoir envie de jouer au ballon, ce qui veut dire qu'il faut envisager un terrain de jeux pour les enfants de 10 à 12 ans. Ceci j'espère reste toujours valable.

M. VINSON

COMITE DE QUARTIER N° 3

Priorité aux problèmes d'urbanisme et de travaux

C'est le 5 juin dernier que s'est tenue au Centre Social de la rue de l'Yser, la réunion du Comité de Quartier n° 3 qu'animait Mme OLIVIER, Conseiller Municipal. Une soixantaine de personnes y assistaient et on notait la présence de Mme BRUNAU, de MM. CUNY et LOUGOVOY, Maires-Adjoints, de MM. MELLINET, VINSON et GUAY, Conseillers Municipaux.

Mme OLIVIER, dans le cadre de l'information générale des Clodoaldiens de ce quartier, fit un exposé sur l'ensemble des problèmes qui se posent au Conseil

Municipal, notamment en ce qui concerne l'urbanisme, les travaux, la circulation et les espaces verts.

La parole fut ensuite donnée aux habitants du quartier qui posèrent de très nombreuses questions et apportèrent d'intéressantes suggestions, ce qui représente l'intérêt même de ces réunions.

En réponse à ces questions on notera plus particulièrement que le boulevard Jules-Peltier va être refait entièrement, que la large prévue du quai Carnot n'a pas été changée et reste par conséquent de deux fois deux voies, que la piste du stade va être entièrement libérée à l'automne, que la propreté de ce quartier va être plus particulièrement surveillée et que la circulation va être très largement améliorée par l'aménagement du Pont Sénard et la pose d'îlots directionnels. En outre la demande faite à l'équipement par la Mairie pour la pose d'un feu rue des Milons vient d'être satisfaite.

Ce fut une réunion très intéressante au cours de laquelle on nota également des propositions de l'association « Saint-Cloud, l'Homme, l'Environnement et le Progrès, Rives et Collines ».

COMITE DE QUARTIER N° 2

La rénovation du Centre au cœur des problèmes

C'est le MERCREDI 12 JUIN, que s'est réuni le Comité de Quartier n° 2 qu'anime M. MELLINET, Conseiller Municipal. Trente-cinq personnes assistaient à cette réunion à laquelle avaient pris part, Mme BRUNAU, Maire-Adjoint et M. GUAY, Conseiller Municipal.

M. MELLINET, après avoir rappelé ce que sont les Comités de Quartiers et montré combien peut être utile, à tous, la solution de petits problèmes quotidiens, fit l'inventaire des réalisations et travaux effectués par la Municipalité (Urbanisme, travaux, espaces verts, voirie, circulation, parking).

Puis la parole fut donnée aux habitants du quartier qui posèrent de très nombreuses questions et dans tous les domaines.

RENOVATION DU CENTRE :

A une question sur l'inventaire des habitations qui seront conservées, Mme BRUNAU répond qu'il est en cours ; qu'un plan déjà plus détaillé sera présenté à la réunion du 2 juillet qui intéressera la commission de la Rénovation, et qu'il est probable qu'un plan définitif sera mis au point à l'Automne.

A un habitant suggérant que se forme une commission s'occupant tout spécialement de la restauration des immeubles Mme BRUNAU répond que le BERU sera un interlocuteur tout désigné. La convention de ZAC devrait être signée au début de l'année prochaine.

Des questions diverses vinrent ensuite concernant en particulier :

— LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION :

● une zone de stationnement est prévue devant la Résidence du Parc de BEARN et deux places seront réservées pour les livreurs.

● demande d'arceaux rue du Calvaire devant les magasins.

● manque d'agents de police dans certains carrefours.

● demande d'inversion de la cadence des feux au bas de la rue Hébert.

— LA PROPETE DU QUARTIER :

● il y a trop de pigeons : une campagne sera faite à la rentrée.

● le bas de l'avenue Cheillon sera davantage surveillé pour discipliner les propriétaires de chiens.

— TRAVAUX :

● rue Jeanne : on va faire un « rat-trapage » de la chaussée et retirer les gravas au pied des arbres (derrière le parking).

● demande de réparation des deux lampadaires qui entourent le bureau de poste.

● demande d'une porte au bas de l'escalier du parc public de Béarn, avenue Chevrillon.

● Mme BRUNAU donne toutes les explications nécessaires sur les travaux de la place Clemenceau.

LA REUNION S'ACHEVA A 23 H.

DATES DES PROCHAINS COMITES DE QUARTIER

N° 1 - Madame OHRESSER	Mardi 15 octobre
N° 5 - Monsieur GAUDICHON	Mercredi 30 octobre
N° 4 - Monsieur VINSON	Mercredi 13 novembre
N° 6 - Monsieur VOIZARD	Mercredi 27 novembre
N° 3 - Madame OLIVIER	Mercredi 11 décembre
N° 2 - Monsieur MELLINET	Mercredi 8 janvier

GARDER LA FRANCE PROPRE

La Campagne Nationale « Garder la France Propre », lancée par le Ministère de la Qualité de la vie et dont la réalisation a été confiée à la Fondation « Sauvons l'Avenir » a débuté en juin 1974 et se poursuivra jusqu'au printemps 1975.

QUEL EST LE BUT DE CETTE CAMPAGNE ?

Prévoir et coordonner les différentes opérations de sensibilisation du public tentées sur le plan national pour la protection de la nature et de l'environnement afin d'éviter de transformer nos villes et villages, nos forêts et campagnes, nos rivages et cours d'eau en repaires de déchets sauvages ; résultat d'une indiscipline que tout le monde déplore car, ne l'oublions pas : « S'alir, c'est gaspiller ».

Gaspiller sous plusieurs formes qui touchent, toutes, l'économie du pays :

— le touriste rebuté qui cherchera ailleurs la netteté et la propreté et privera ainsi notre pays d'une ressource importante : les devises ;

— le besoin d'avoir recours périodiquement à des organismes chargés de collecter tous les déchets abandonnés çà et là ; service dont le prix de revient pèse lourd dans le budget des collectivités locales.

Sans parler des décharges sauvages qui sillonnent nos routes et enlaidissent nos forêts.

QUE FAUT-IL DONC FAIRE ?

— Sensibiliser le public par une information plus complète sur les moyens mis en œuvre pour l'inciter

à respecter les sites qu'il fréquente.

— Solliciter sa collaboration en lui demandant de participer à des opérations telles « Sauver la mer » qui s'est déroulée à Chaussey (groupe d'îlots du Cotentin) le 7 juillet 1974 et « le Tour donne le ton », où tout a été mis en œuvre pour éviter que le Tour de France cycliste ne laisse derrière lui sur les routes et campagnes qu'il traverse, plusieurs milliers de tonnes de déchets de toutes sortes.

Enfin attirer l'attention du public sur l'intérêt personnel qu'il pourrait lui-même retirer de la cession de tel ou tel objet dont il a l'intention de se débarrasser.

Respectons les sites, protégeons cette magnifique nature, son cadre, conservons lui son attrait merveilleux qui nous donne toujours plaisir à la contempler, propre, nette et resplendissante et pourquoi, ne pas visiter le III^e Salon international du nettoyage et du traitement

des déchets qui sera l'un des meilleurs supports de la campagne nationale « Garder la France propre ».

Dans le cadre du département des Hauts-de-Seine, deux activités sont prévues :

— l'opération forêts propres : septembre-octobre ;

— l'opération villes propres : novembre-décembre.

Et sur le plan communal, les jeunes gens du club « les Jeunes Amis des Animaux de St-Cloud » se proposent d'être les animateurs de l'opération « Saint-Cloud propre ».



MANIFESTATIONS COMMUNALES

□ LES MÈRES DE SAINT-CLOUD A L'HONNEUR LE 8 JUIN DERNIER



M. FOURCADE décore une mère de famille de la médaille « La Mère et l'Enfant »
Photo Dominique Bassinet

Afin de laisser aux mères de famille la possibilité de fêter avec leurs enfants la Fête des Mères, la Municipalité avait reporté au samedi 8 juin la cérémonie officielle.

A cette occasion on honorait particulièrement les mères de famille françaises et étrangères de la ville, et cette année une distinction particulière était également réservée aux mères - nourrices ayant élevé de nombreux enfants

avec beaucoup de compétence et de tendresse.

Des récompenses étaient d'abord remises à des enfants des écoles ayant participé au concours de dessin sur le thème :

« Dessine ce que ta maman fait pour toi pendant une journée ».

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire et nouveau Ministre tint à féliciter lui-même les lauréats et offrit à chacun un livre.

Maternelle Montretout

Directrice : Mme CHAZELLES Lauréate : Laure OBERKAMPF

Maternelle Centre

Directrice : Mme ROY Lauréate :
Carmen TAVARES GOMEZ

Elémentaire Centre

Directrice : Mlle DUBARRY Lauréats : Dominique BEZIER
Jérôme FAURE-VERCHELLE
Laurence LE BRUN

Elémentaire Coteaux

Directeur : M. MAGDO Lauréate : Virginie MERCIER

Cours des Coteaux

Directrice :
Mlle de GRANDSAIGNES Lauréat : Frédéric NEPVEU

Ecole Saint-Joseph

Directeur : M. POUZET Lauréats : Guillaume MORFOISSE
Marita HIRSCH
Joël ASTRUC

La médaille de la « Mère et de l'Enfant » de la ville de Saint-Cloud était attribuée aux 14 mères de familles nombreuses et aux nourrices ayant élevé à elles seules 60 enfants.

Mères de famille

Mmes Claire BAUCHET
Yanina BENJAOUT
Colette BOULLET
Marie CASSARD
Marie CORNU
Jeanne DURSUS
Suzanne GUAY
Marie KLOTCHKOFF
Anne-Marie LECONTE
Simone MEUNIER
Marie OTTENHEIMER
Ghislaine PANGAUD
Marinelle de PLINVAL
Nicole WITVOET

Nourrices

Mmes Geneviève BARSACQ
Jeanine CADEVILLE
Augustine DUBOIS
Camille HOUEL
Emilienne MILOT
Germaine POLLONI
Marie VERGNOL

La chorale d'enfants de l'Ecole de Musique donna pour le plaisir de tous un récital de chants bien au point et ce fut dans une atmosphère très sympathique que tout le monde se retrouva autour d'un buffet bien garni et l'on trinqua à la prospérité des familles de St-Cloud.

M. FOURCADE A VISITÉ LES CHANTIERS DE NOTRE VILLE

Devant l'importance des travaux d'équipement en cours à l'heure actuelle dans notre ville, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, accompagné de MM. BASSINET, premier Maire adjoint et NEVEU, directeur des services techniques, a tenu, le samedi 24 août à se rendre compte lui-même de l'évolution des opérations, en visitant tous les chantiers de Saint-Cloud.

Ci-contre M. FOURCADE au CES Gounod. Derrière, M. RIEU, inspecteur d'académie et M. BASSINET.

Samedi 14 septembre a eu lieu l'inauguration du passage souterrain S.N.C.F. rue Gounod, qui fera l'objet d'un article dans notre prochain bulletin.

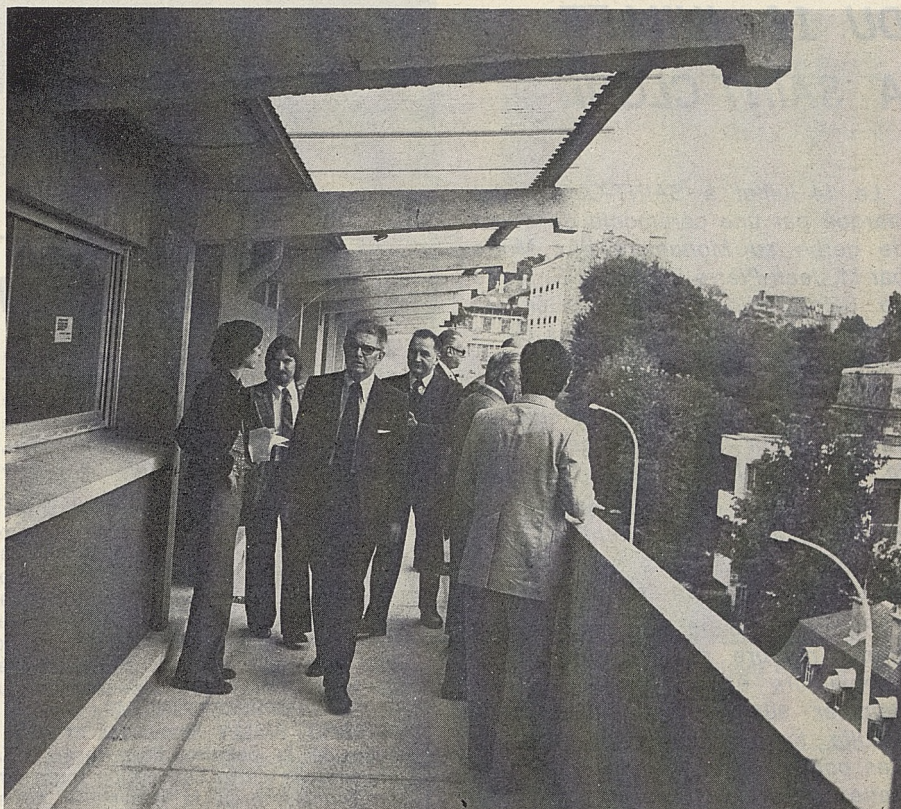


Photo Manuel Moreira « Toutes les Nouvelles de Versailles »

Les membres du Corps enseignant ont été reçus par M. FOURCADE

M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud et les Membres du Conseil Municipal ont reçu les Membres du Corps Enseignant de la Ville au cours d'une réception qui s'est déroulée le vendredi 21 juin dans la Salle des Mariages de la Mairie.

Dans une brève allocution, M. le Maire a adressé à Mme GALY, Directrice de l'Ecole Élémentaire du VAL D'OR, qui prend sa retraite, ses remerciements pour son efficacité et son dévouement. Il a également souhaité la bienvenue à son successeur, M. ANGOTTI, actuellement Directeur à Meudon-la-Forêt.

Cette amicale manifestation a permis aux nombreux participants de se retrouver ou de faire connaissance, dans une ambiance gaie et détendue.



Photo Dominique Bassinet

COMMÉMORATION ET FESTIVITÉS DU 14 JUILLET A SAINT-CLOUD

Le 14 juillet à SAINT-CLOUD fut marqué par une cérémonie de dépôt de gerbe au Monument aux Morts par M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général, assisté de nombreux membres de la Municipalité, des représentants des associations d'anciens combattants et de clodoaldiens venus nombreux. Un vin d'honneur fut ensuite servi dans la Grande Salle de la Mairie.

C'est à 21 h que commença le bal populaire animé par l'orchestre Marcel AZZOLA, toujours aussi brillant et qui remporta un très vif succès.

Plein de bonne humeur, un très grand nombre de danseurs et de spectateurs étaient venus se rassembler sur la place Charles-de-Gaulle, toute illuminée et pavoisée. Les commerçants qui tenaient la buvette et vendaient des glaces étaient débordés ; on retrouvait coude à coude des clodoaldiens de tous âges et de tous quartiers dans une atmosphère amicale et détendue.

Les lampions s'éteignirent à 2 h du matin et rendez-vous fut donné pour le 14 juillet prochain.



Photo Dominique Bassinet

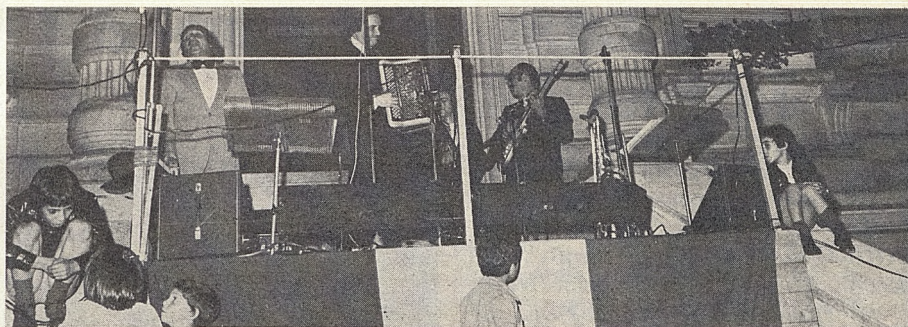


Photo Dominique Bassinet

ARTS ET LOISIRS

La saison dernière s'est terminée au mois de juin par la visite des appartements du Dauphin au château de Versailles, visite suivie d'une petite réception au salon de thé du château, qui permit aux adhérentes de l'asso-

ciation d'échanger leurs idées dans une ambiance amicale et détendue.

Les vacances terminées, les activités d'Arts et Loisirs reprendront dès le 1^{er} octobre 1974.

PROGRAMME DES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE

— CEZANNE : conférence sur l'exposition de l'Orangerie qui rassemble la totalité des œuvres de ce peintre appartenant aux Musées Nationaux ainsi que certaines toiles provenant de collections particulières telles : le portrait de Geffroy, la Montagne Sainte Victoire et une Vue de l'Estaque. Conférence de M. LEVY, conférencier des Musées Nationaux.

— AIX-EN-PROVENCE : élégante capitale artistique et centre d'une tradition culturelle raffinée, patrie de Vauvenargues et de Cézanne. Conférence de Mlle CONSTANS, conservateur au château de Versailles.

— L'IMPRESSIONNISME : Il y a tout juste un siècle MONET, RENOIR, PISSARO, SISLEY innovaient et dans la façon de regarder la nature et dans celle de la peindre. Plus tard, CEZANNE, GAUGUIN, VAN GOGH devaient abandonner cette conception toute « rétinienne » et créer l'Art Moderne. L'impressionnisme et la nouveauté de sa vision en bouleversant la conception traditionnelle du paysage permettaient l'éclosion des plus grands chefs-d'œuvre qui ont été inspirés par la nature. Mme LIGNAC (conférencière des Musées Nationaux) par son exposé à SAINT-CLOUD, préparera la visite de l'Exposition du Grand Palais organisée pour le Centenaire de l'Impressionnisme.

— L'ANALYSE DE L'ŒUVRE D'ART, sujet passionnant qui sera développé au cours de trois conférences par Mme EGLER, conférencière des Musées Nationaux.

Historique de l'Académie Royale puis Nationale de Musique : L'OPERA PARISIEN, les salles, les spectacles, les spectateurs, par M. Noisette de Crauzat chargé de cours en musicologie à la Sorbonne.

— L'ARCHITECTURE MODERNE : sa naissance au XIX^e siècle, favorisée par l'apparition des matériaux nouveaux, le travail des pionniers, théoriciens et artistes ; la grande révolution plastique opérée par le cubisme ; les audaces de conception de LE CORBUSIER ; Modification profonde de notre vie et de notre vision, qui demande examen et réflexion. Trois conférences seront consacrées à ce sujet et seront suivies d'une visite au centre moderne de Créteil avec Mme HALBOUT, chargée de conférence des Musées Nationaux.

— POTS DE PHARMACIE : visite de l'exposition organisée par le Musée National de Sèvres qui retrace l'histoire des pots de pharmacie depuis les premières créations de la poterie islamique jusqu'au XIX^e siècle, visite commentée par Mme HALLE-FAY.

— Le Monde Musulman d'Occident : 1^{re} partie - L'ESPAGNE MUSULMANE à travers Cordoue, Séville et Grenade, évocation du passé islamique et des émirats disparus, par Mme BOUCHER, ancien élève de l'Ecole du Louvre.

Les dates des conférences et des visites sont affichées sur les panneaux municipaux réservés aux associations et disponibles au salon d'accueil de la Mairie de SAINT-CLOUD.

Pour recevoir tous les renseignements ou programmes : écrire à Mme GUERIN, Présidente de l'Association Arts et Loisirs, 45, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD.

Droit d'inscription annuel : 30 F.

Prix d'entrée pour chaque conférence : 7 F.

Conférences tous les mardis de 14 h 30 à 16 h au cinéma LE REGENT, 11, rue Gaston-Latouche à SAINT-CLOUD.

M. André MARIE prend sa Retraite

Après quarante années consacrées au Service de la Ville, M. André MARIE prend sa retraite, le 1^{er} octobre 1974.

Admis le 1^{er} juillet 1934, à l'âge de 21 ans, dans l'administration des contributions directes en qualité d'agent permanent au contrôle de Saint-Cloud, les décrets-lois du 30 octobre 1935 en arrêtant tous les recrutements dans la fonction publique l'obligent à changer d'orientation.

C'est alors qu'en juillet 1936, il se tourne vers la fonction communale. Il est nommé, après concours, employé de Mairie stagiaire ; à partir de cette date, il restera attaché à la Mairie de Saint-Cloud, il en vivra tous les instants, il en suivra, toutes les transformations. Il traversera les pénibles années de la guerre, comme commis principal en 1940, puis comme rédacteur en 1943, et accèdera au poste de chef de bureau, en février 1945 quelques mois avant la fin de la guerre. Nommé Secrétaire Général Adjoint en 1958, puis Secrétaire Général en 1961, pendant 13 ans il tiendra les rênes de l'Administration communale de Saint-Cloud.

CONSEILLER DISCRET MAIS EFFICACE

Conseiller discret mais efficace des municipalités qui se sont succédées, il reçoit la médaille d'honneur départementale et communale de vermeil, et fonde en 1968 l'Amicale des Agents Communaux de Saint-Cloud.



Photo Dominique Bassinet

Parallèlement à ses fonctions administratives, M. MARIE est en même temps :

— Secrétaire de la Caisse des Ecoles Publiques de 1937 à 1966 puis de 1971 à 1973 ;

— Secrétaire de l'Amicale des Ecoles Publiques de 1938 à 1940 et de 1945 à 1952. Il est nommé Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 1963 ;

— Directeur Urbain de la Protection Civile en Seine-et-Oise par décret du 31 octobre 1962 jusqu'au 31 décembre 1967, il quitte cette charge par suite du rattachement de Saint-Cloud au département des Hauts-de-Seine.

Actif dans de nombreux domaines, artistique, culturel et littéraire, il devient en 1953, Vice-Président Fondateur des Amis de Saint-Cloud, quelques années plus tard il fonde le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud - Garches et est élu Président du Rotary-Club de Saint-Cloud en 1970-1971.

PASSIONNÉ D'HISTOIRE

Très attaché à l'histoire de St-Cloud, cité riche par son passé, en 1966, il reçoit le prix de la Sté des gens de lettres de France, pour son livre « SAINT-CLOUD, cité historique », qu'il fait suivre d'une biographie sur le « Tragique destin d'Henriette d'Angleterre ».

Après avoir consacré de nombreuses années de sa vie à Saint-Cloud, M. MARIE n'abandonne pas totalement ses activités clodoaldiennes, en devenant Conservateur du Musée d'Histoire locale, qui sera prochainement installé, rue du Mont-Valérien, il gardera son violon d'Ingres au cours d'une retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue et agréable, en compagnie de Mme MARIE, Directrice de l'Ecole Publique Mixte Ramon, rue du Docteur-Debat à Garches.

compte rendu de la séance du conseil d'admini- stration de la caisse des écoles publiques

Les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles Publiques de la Ville de Saint-Cloud, se sont réunis sous la présidence de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint, le 21 juin dernier.

M. LOUGOVOY en ouvrant la séance présente les excuses de M. J.-P. FOURCADE, Maire, Président de la Caisse des Ecoles, qui n'a pu se libérer d'autres obligations.

— Vote du compte administratif de l'exercice 1973.

— Approbation du compte de gestion du Trésorier Principal de l'exercice 1973 dont les résultats concordants laissent apparaître un excédent de clôture de 123 819,08.

— Attribution d'une bourse à la famille d'un enfant handicapé.

— Remboursement de la moitié des frais de stage aux moniteurs des centres aérés et garderies maternelles.

— Adoption du règlement intérieur des centres aérés et des garderies maternelles.

— Modification de la délibération concernant l'effectif du personnel d'encadrement des centres aérés.

QUESTIONS DIVERSES

Les Membres du Comité :

— demandent que l'utilisation et la ventilation des crédits de fonctionnement soient communiquées aux adhérents de la Caisse des Ecoles.

— souhaitent une plus large diffusion des activités de la Caisse des Ecoles.

— demandent que les cars municipaux soient mis le plus souvent possible à la disposition des enfants du centre aéré.

— refusent l'admission au centre aéré Gounod d'enfants domiciliés hors Saint-Cloud.

□ ACTIVITES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de la REGION PARISIENNE vous propose des activités d'Economie Familiale (Enseignement Ménager) qui ont lieu chaque semaine.

Une Conseillère en Economie Familiale établit avec les participantes un programme concernant différents centres d'intérêt :

1 - ALIMENTATION

- équilibre alimentaire
- menus économiques
- menus de fête
- produits nouveaux
- cuisine...

2 - MAISON

- aménagement
- équipement
- entretien
- ameublement
- décoration
- art floral...

3 - ORGANISATION

- budget
- achats
- défense du consommateur
- emploi du temps
- art de recevoir...

4 - VIE FAMILIALE et SOCIALE

- éducation des enfants
- hygiène et santé
- loisirs...

5 - COUPE et COUTURE FAMILIALE

- entretien des vêtements
- tricot à la machine...

sous forme de :

- séances régulières une fois par semaine,
- sessions (durée variable),
- informations sur des sujets d'actualité,
- conseils individuels...

Un droit d'inscription de 10 F est demandé pour l'année entière.

VOUS POUVEZ VOUS RENSEIGNER :

— en écrivant en franchise postale à l'adresse ci-dessous :

CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de la REGION PARISIENNE
Division Economie Familiale - 14, rue Viala, 75750 PARIS CEDEX 15

— OU en allant à la Mairie de votre commune, au Service des Renseignements

— OU directement au Centre Ménager le plus proche de votre domicile

à SAINT-CLOUD :

- | | | |
|--|-----------------------|---|
| — Cours d'Economie Familiale
Locaux Municipaux de la Piscine
17-19, rue du Mont-Valérien | ● Lundi | après-midi à partir du 23 sept. |
| | ● Jeudi | après-midi à partir du 26 sept.
de 13 h 30 à 16 h 30 |
| — Foyer Communal
14, rue des Ecoles | ● Vendredi après-midi | à partir du 27 sept.
de 13 h 30 à 16 h 30 |
| — Centre Social de la Passerelle de
l'Avre - rue de l'Yser | ● Vendredi matin | à partir du 27 sept.
de 9 h à 12 h |

— sont d'accord pour qu'une salle du centre aéré Gounod soit équipée de rideaux noirs et qu'elle puisse ainsi faire office de salle de projection (en utilisant le matériel que possède M. LEGRAND au Val d'Or) pour pallier à la fermeture du Cinéma « Le Régent ».

— délimitent les possibilités d'utilisa-

tion des installations sportives du Stade Français.

— examinent ensuite la demande concernant les frais d'installation d'un placard dans les locaux de la Maternelle du Centre où fonctionne la garderie des petits et demandent qu'un devis soit proposé.

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE :

Un centre d'animation culturelle ouvert à tous les clodoaldiens

UNE MAISON POUR TOUS

ENFANTS DE 6 A 10 ANS

- Dessin - Peinture

ENFANTS DE 10 A 14 ANS

- Sorties culturelles (théâtrales, visites de musées, expositions, ateliers, usines, en groupes accompagnés)
- Céramique - Poterie
- Dessin - Peinture
- Maquettes (plastique)

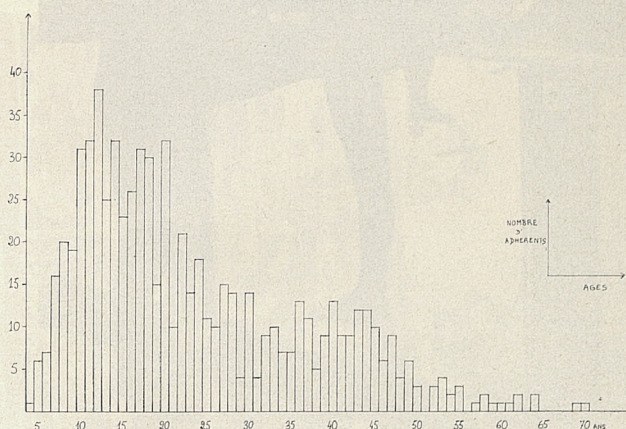
JEUNES DE 14 A 18 ANS

- Danse moderne
- Céramique - Poterie
- Dessin - Peinture
- Maquettes (bois) modèles réduits : avions, bateaux...
- Moto-club (réunions en vue de sorties de groupe)
- Théâtre (en projet)

ADULTES (A PARTIR DE 18 ANS)

- Dessin - Peinture
- Théâtre (2 troupes montent des pièces et des spectacles)
- Cinéma (Atelier de réalisation de films 16 mm)
- Photo (réunion de club - cours techniques - labo)
- Bridge (initiation et jeu)
- Echecs (initiation et jeu)
- Danse classique
- Danse moderne
- Yoga (Hatha - yoga : méthode Eva Ruchpaul)
- Gymnastique (d'entretien)
- Volley
- Varappe (escalade des rochers à Fontainebleau)
- Moto-club (réunions en vue de sorties de groupe)
- Ping-Pong

STATISTIQUE D'AGE
DE LA M.J.C.
(au 1-6-74 sur 750 adhérents)



UN LIEU DE RENCONTRE

La diversité des activités répond à la diversité de la fréquentation que nous recherchons.

Le sigle « Maison des Jeunes et de la Culture » peut tromper sur nos objectifs. Notre association est ouverte à tous les Clodoaldiens, quel que soit leur âge, leur origine, leur culture.

Constamment à l'écoute des besoins, ouverts à toutes les suggestions, nous nous efforçons d'y répondre en créant des activités qui puissent convenir à chacun.



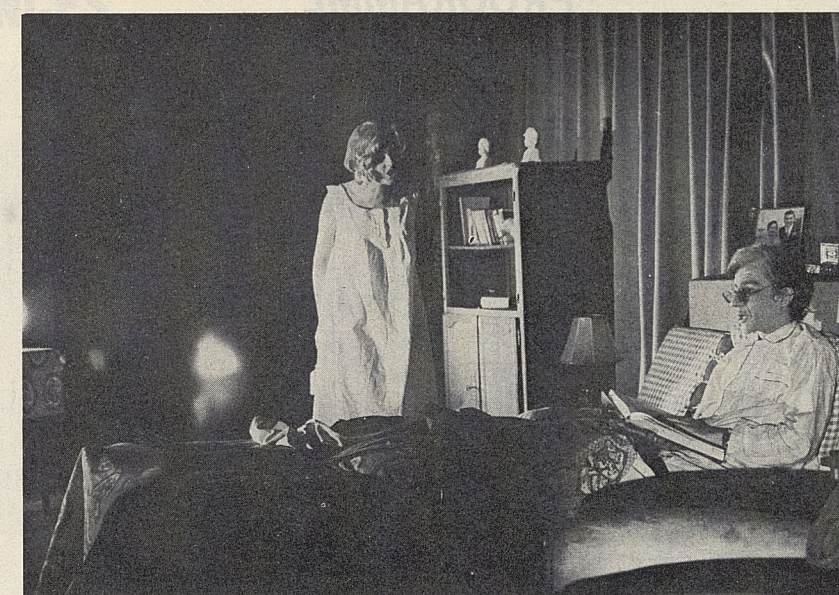
LA DIVERSITE DE NOS ADHERENTS FAIT DE LA M. J. C.
UN LIEU PRIVILEGIE DE RENCONTRE



DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ

Chaque activité est placée sous la responsabilité d'un animateur bénévole ou rémunéré, choisi en fonction de ses qualités humaines et de sa compétence technique.

Nous faisons de plus en plus appel à des spécialistes afin d'offrir à chacun des loisirs d'une grande qualité.



DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Conformément à sa vocation d'animation culturelle de la cité, la Maison des Jeunes et de la Culture de SAINT-CLOUD organise pendant toute l'année scolaire des manifestations.

En 1973-74 :

- Des expositions
- Des représentations théâtrales
- Des projections de films
- Un diaporama
- Des conférences - débats
- Un concours culturel
- Une simultanée d'échecs créations de la M. J. C.



**PROGRAMME
DES
SORTIES CULTURELLES
(D'AVRIL A JUIN 74)**

- Mercredi 10 avril** : L'AMOUR COURTOIS - LE ROMAN DE LA ROSE -
TRISTAN ET YSEULT
(Théâtre de l'ACT)
- Mercredi 17 avril** : MUSEE DES ARTS DECORATIFS
(« Ils collectionnent »)
- Samedi 20 avril** : ODYSSEE POUR UNE TASSE DE THE
(Théâtre de la Ville)
- Samedi 27 avril** : LES FOURBERIES DE SCAPIN
(Théâtre de l'ACT)
- Mercredi 8 mai** : VISITE DE L'OPERA DE PARIS
- Samedi 11 mai** : SPECTACLE DE MIMES
(Théâtre de la Ville)
- Mercredi 15 mai** : VISITE DU JARDIN DES PLANTES
- Mercredi 22 mai** : VISITE DES HARAS DE JARDY
- Mercredi 29 mai** : VISITE DU R.E.R.
- Mercredi 5 juin** : VISITE DES ETABLISSEMENTS COCA-COLA

**CES SORTIES REPENDRONT A LA RENTREE D'OCTOBRE
S'INFORMER A LA M.J.C. (602 34.12 de 15 h 30 à 18 h 30)**

PERMANENCES

**ACCUEIL
INFORMATION
INSCRIPTIONS**

du mardi au samedi inclus
de 15 h 30 à 18 h 30

REPRISE DES ACTIVITES

début octobre

**MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE**

14, rue des Ecoles
Locaux rue Hébert
Tél. 602 34.12

COLONIES DE VACANCES

De nombreux enfants de Saint-Cloud ont profité des colonies de vacances organisées par la ville. C'est ainsi que :

— 15 enfants de moins de 6 ans ont fait partie de la colonie maternelle du Château de « La Ribaudière » en Ille-et-Vilaine du 1^{er} au 31 juillet.

— 25 colons se sont rendus à Crest Voland en Savoie du 1^{er} au 30 juillet.

— à Tamiè : 70 colons en juillet et 53 en août.

Tous ces enfants sont revenus enchantés de leurs vacances qui ont dû leur être profitables à en juger par leur bonne mine au retour.

Colonie de juillet à Tamiè

La colonie municipale du mois de juillet a bénéficié cette année d'un temps idéal. A part trois ou quatre jours de temps brumeux ou pluvieux le soleil était de la partie, ce qui a favorisé le bon déroulement du séjour.

Des camps ont été installés : au Mioland, un de trois jours et un de quatre jours (pour les équipes de grands). A la Sambuy (à plus de 2000 m) pour les grands et les moyens qui en pleine réserve des Bauges ont rencontré des marmottes.

Les plus robustes ont escaladé le massif de « La Belle Etoile ». Pour les petits et les moyens des pique-niques et des jeux ont été organisés sur le plateau des Teppes.

Quelques baignades en piscines, promenades, excursions, visite des gorges du Fiers et d'un Château, veillées, danses, jeux et déguisements ont été les principales distractions de ce séjour.

Une troupe théâtrale de Boulogne, de passage dans la région, a donné une représentation au Centre de Tamiè.



Les « grandes » filles avec Jacqueline

De gauche à droite, debout : Sophie LEFEVRE, Perrine DESCHAMPS, Pascale BRAULT, Martine JOUANIQUE, Chantal SICHER - Assises : Laurence BRALEY, Valérie GIRAUD, Agnès SOUDRILLON, Michèle BAUDIN



Les petits avec Jacques et Isabelle

De gauche à droite, debout : Franck CYMES, Alain TALBI, Jérôme ERARD, Antoine COMTE, Franck BOUCHER, Claude BOEHNLEN - Assis : Frédéric HUBERT, Patrick VASSEL, François SCHMIT, Pascal SAPORITO, Eric JOZSEF, Laurent PECQUET, Bruno TRAN

CLASSES TRANSPLANTÉES

Rotation et dates des séjours des classes transplantées à Tamiè (Savoie) pour l'année scolaire 1974-1975

Premier séjour : Ecole du Centre - 14 novembre au 17 décembre 1974

Deuxième séjour : Ecole des Coteaux - 6 janvier au 4 février 1975

Troisième séjour : Ecole du Val d'Or - 17 février au 18 mars 1975

Quatrième séjour : Ecole de Montretout - 28 avril au 27 mai 1975

LA MUSIQUE

- LE DUO EMMANUEL KRIVINE ET CHRISTIAN IVALDI
- GASTON LITAIZE □ L'ORCHESTRE DE JEAN-FRANÇOIS PAILLARD

AUX CONCERTS DE SAINT-CLOUD

L'abonnement du premier trimestre de notre saison prochaine portera sur quatre concerts :

- le 16 octobre, le duo KRIVINE-IVALDI ;
- le 30 novembre, le duo DARAUX-BONNET ;
- le 15 janvier, le quatuor instrumental Maxence LARRIEU ;
- le 1^{er} mars, l'orchestre Jean-François PAILLARD.

L'activité de notre association a conduit à présenter des concerts liés à la vie de la commune. Cette année a été marquée par l'inauguration de l'orgue de l'Eglise du Centre rénové, avec le Maître Gaston LITAIZE, un concert proposé par la chorale de l'Eglise du Centre, et en mars dernier la deuxième Rencontre Chorale de Saint-Cloud qui donna de nouveau l'occasion d'entendre les chorales de l'Ecole de Musique ainsi que les autres chorales de Saint-Cloud, accompagnées par l'orchestre de l'Ecole Nationale de Musique de Boulogne. La direction de cette partie du concert était assurée par M. Alain Louvier, Compositeur et Directeur de l'Ecole de Musique de cette commune voisine, avec laquelle a commencé ainsi une entente que nous espérons fructueuse.

UNE SAISON DE TRANSITION

Cette saison se présente comme une saison d'expérimentation et de transition. Tout d'abord, les jours choisis pour les concerts sont plus variés, ce qui permettra de tester les convenances des auditeurs. Par ailleurs, la rénovation de l'orgue et la

construction envisagée d'une salle de concerts permettent de prévoir une évolution dans les programmes, évolution que nous invitons à préparer cette année avec nous. Toutes vos suggestions seront les bienvenues, surtout si elles arrivent assez tôt pour que nous puissions en tenir compte au moment où s'élabore le programme de la saison suivante, c'est-à-dire dès le mois de janvier prochain. Doit-on envisager des concerts spirituels bimensuels pendant les mois d'hiver ? Devons-nous continuer à inviter des artistes en renom, comme c'est le cas cette année ? Votre présence et vos avis nous guideront pour trouver

la meilleure formule, notamment pour l'établissement du budget de l'association. Nous contribuerons ainsi de notre mieux à la diffusion de la musique dans notre commune.

Le Président
Jean-Marc DEHAN

(Ajoutons qu'en accord avec les enseignants des quatre groupes scolaires et les associations de parents d'élèves, les concerts scolaires préparés en collaboration avec la Jeunesse Musicale de France seront cette année plus nombreux et qu'un nombre plus grand d'enfants en bénéficiera).

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD SAISON 1974-1975

- **JEUDI 19 SEPTEMBRE**, 21 h. Eglise Stella Matutina
Chant Grégorien - Musique médiévale avec l'ensemble Guillaume DUFAY (Festival Estival de Paris).
- **MERCREDI 16 OCTOBRE**, 21 h. Salle des Concerts de l'Ecole Allemande Emmanuel KRIVINE (violon), Christian IVALDI (piano). MOZART, DEBUSSY, BRAHMS.
Initiation à 18 h Auditorium de l'Ecole de Musique.
- **DIMANCHE 10 NOVEMBRE**, 16 h 30. Eglise du Centre
Inauguration de l'Orgue rénové Gaston LITAIZE.
- **SAMEDI 30 NOVEMBRE**, 21 h. Mairie de SAINT-CLOUD
René DARAUX (Hautbois), Françoise BONNET (piano), VIVALDI, BEETHOVEN, SCHUMANN, DEHAN, MIHALOVICI, RAVEL, POULENC.
Initiation à 18 h Auditorium de l'Ecole de Musique.
- **DIMANCHE 15 DECEMBRE**, 16 h 30. Eglise du Centre
Chorale de Saint-Cloud et un ensemble de cordes.

A SAINT-CLOUD

□ DEUXIÈME RENCONTRE DES CHORALES DE SAINT-CLOUD

L'extension du chant choral amorcée l'année passée à Saint-Cloud sera amplifiée et aboutira en mars 1975 à une « deuxième rencontre des chorales de Saint-Cloud ». L'ensemble ainsi formé sera accompagné par l'orchestre de l'Ecole Nationale de Musique de Boulogne sous la direction d'Alain LOUVIER et interprétera notamment le Magnificat de BUXTEHUDE.

Les chorales suivantes prêteront à nouveau leur concours :

● CHORALE D'ENFANTS DE L'ECOLE DE MUSIQUE - Direction : Françoise BRIANÇON. Répétitions les lundi et mardi.

● CHORALE DU LYCEE DE SAINT-CLOUD - Direction : Marie-Claire JALADIS.

● CHORALE DE SAINT-CLOUD - Direction : François POLGAR - Répétitions le vendredi à 21 heures, Eglise du Centre.

● CHORALE DE L'ECOLE ALLEMANDE - Direction : Kristoph KUHLEWEIN.

● CHORALE « A COEUR JOIE » DE L'ECOLE DE MUSIQUE - Direction : Jean MICHELET - Répétitions le lundi à 20 h 45 à l'Ecole de Musique, 7, rue Sevin-Vincent,

auxquelles se joindra :

la CHORALE D'APRES-MIDI (récemment fondée par l'Ecole de Musique et les Clubs de l'Age d'Or) - Direction : Françoise BRIANÇON - Répétitions le mardi à 14 h 30 à l'Ecole de Musique, 7, rue Sevin-Vincent.

Bien entendu, tout groupe choral de Saint-Cloud désireux de participer à cette deuxième rencontre sera le bienvenu (tous renseignements peuvent être donnés sur le programme à l'Ecole de Musique).



Première répétition de la chorale « A Cœur Joie » et de l'ensemble instrumental de l'Ecole de Musique
Photo L. Ackermann

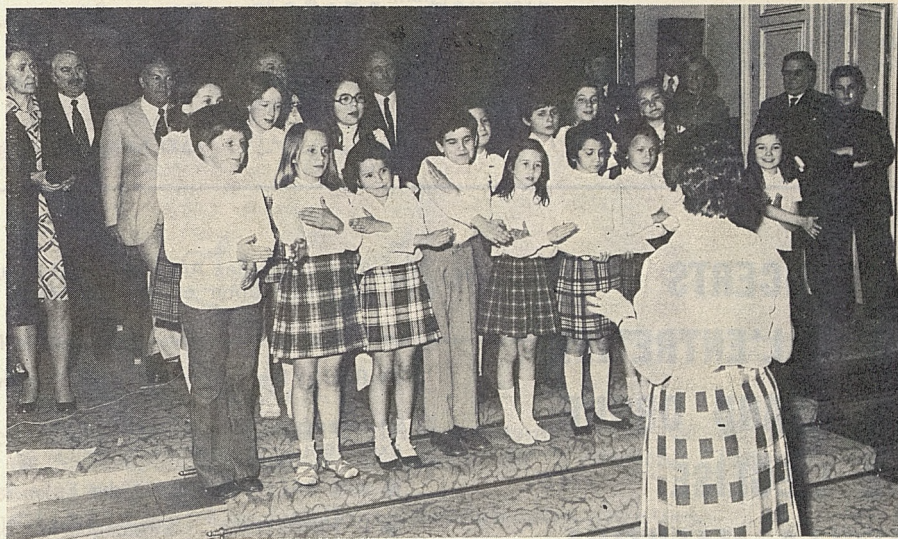


Photo Dominique Bassinet

ECOLE DE MUSIQUE

RENTREÉ D'OCTOBRE

Les cours reprendront le lundi 30 septembre.

Tous les élèves qui ont déjà envoyé leur feuille d'inscription ou de réinscription, devront, pour choisir leur horaire se présenter aux permanences organisées du 15 au 28 septembre tous les jours de 17 à 19 h et les samedis 21 et 28 septembre de 10 à 12 h, 7, rue Sévin-Vincent.

A partir du 25 septembre, de nouvelles inscriptions seront reçues et satisfaites dans la limite des places encore disponibles.

Pour tous renseignements, nous rappelons les heures d'ouverture du Secrétariat : tous les jours de 17 à 19 h et les samedis de 10 à 12 h.

Nous vous prions de noter le nouveau numéro de téléphone de l'école : 771 08.74.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Chorales : Enfants, Adultes. A ces deux chorales va s'ajouter la chorale d'après-midi (en liaison avec les clubs de l'âge d'or).

Clarinette, Cornet à piston, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Hautbois Percussion Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle, Cours d'Harmonie.

A côté du cours de Solfège traditionnel, cours d'Initiation au Solfège par Méthodes Actives : Solfège Martenot, Solfège : Flûte à bec, Solfège Chorale, Solfège avec Instrumentarium Orff.

De nouveaux cours pourront être créés selon la demande : Alto, Basson, Chants, Contrebasse, Cor, Luth Viole de gambe.

Piano : Pour l'entrée dans les classes

de piano (niveaux Elémentaire Moyen et Supérieur) une 2^e session de concours aura lieu fin octobre. La liste des morceaux imposés sera affichée dans la première quinzaine de septembre. Il est rappelé que la classe de débutants reste ouverte aux enfants dont les familles bénéficient du Quotient Familial.

Musique d'Ensemble : Une classe d'Ensemble Instrumental est ouverte à tous les instrumentistes amateurs d'un certain niveau, quelque soit leur âge, élèves ou nom de l'Ecole.

CONCOURS DE FIN D'ANNÉE

Au mois de juin, deux soirées d'auditorium ont permis à tous ceux qui le désiraient d'entendre les lauréats de nos classes du 2^e cycle, qui avaient été récompensés au Concours de l'Union des Conservatoires Municipaux des Hauts-de-Seine.

Saint-Cloud y a été particulièrement à l'honneur puisque sur 25 élèves présentés, 23 ont été primés. Nous sommes heureux et fiers de vous en communiquer la liste.

RECOMPENSES OBTENUES PAR LES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CLOUD AU CONCOURS DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES CONSERVATOIRES DES HAUTS-DE-SEINE

CLARINETTE

Philippe LACHERET, Moyen I, 2^e Mention.

FLUTE A BEC

Claire CARPENTIER, Moyen I, 1^{er} Mention à l'unanimité.

Emmanuelle PRAQUIN, Moyen I, 1^{er} Mention.

Annie SAMBA, Moyen I, 2^e Mention.

FLUTE TRAVERSIERE

Bruno VAZEUX, Moyen I, 2^e Mention.
Eric OBERKAMPF, Moyen I, 3^e Mention.
Nicolas WASSILJEV, Moyen I, 3^e Mention.

Jean-Christophe DEHAN, Moyen II, 3^e Mention.

GUITARE

Christophe LA FONTAINE, Moyen I, 2^e Mention.

PERCUSSION

Bruno LEPAIN, Moyen I, 2^e Mention.

PIANO

Anne d'ALENÇON, Moyen I, 1^{er} Mention à l'unanimité.

Véronique d'ALENÇON, Moyen I, 1^{er} Mention à l'unanimité.

Bernadette NOIROT-NERIN, Moyen I, 2^e Mention.

Béatrice de PLINVAL, Moyen I, 3^e Mention.

Sylvie DUPUIS, Moyen II, 1^{er} Médaille.

Philippe de FRANCE, Moyen II, 3^e Médaille.

Vincent REGNIER, Moyen I, 3^e Médaille.

Marylène BEBIN, Supérieur, 1^{er} Accessit à l'unanimité.

Murielle MENAGEOIS, Supérieur, 1^{er} Accessit.

Anne COLLIN, Supérieur, 2^e Accessit.
Odile LERAY, Supérieur, 2^e Accessit.

Véronique MAGNE, Supérieur, 2^e Accessit.

VIOLON

Emmanuel OBERKAMPF, Moyen I, 1^{er} Mention.

2 CONCERTS POUR L'ENTRETIEN DU GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE STELLA MATUTINA

L'Association des Amis du Grand Orgue de l'Eglise Stella Matutina de Saint-Cloud, pour sa conservation et son entretien, organise 2 concerts :

Le 6 octobre à 16 h en l'Eglise Stella Matutina

● Récital René Saorgin, Grand Prix du disque 1974

Mi-novembre dans l'après-midi, dans cette même église, le quatuor bulgare exécutera le programme suivant :

● J.-S. BACH : Die Kunst der Fuge, contrapunctus I, IV, VI, IX

● P. HINDEMITH : 3 Streichquartett opus 22, 24c pause

● L. van BEETHOVEN : Quatuor opus 131

CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un ordre national.

Nous nous faisons un plaisir de citer ici ceux dont les noms nous ont été communiqués et nous prions les Clodoaldiens bien involontairement oubliés de nous excuser.

Nous souhaitons être informés aussi complètement que possible et nous remercions ceux qui nous y aideront.

LEGION D'HONNEUR - Décret du 12 juillet 1974 paru au « J.O. » du 14 juillet :

Chevalier : MM. LEBOUTET, SENE.

ORDRE NATIONAL DU MERITE - Décret du 2 juillet 1974 paru au « J.O. » du 9 juillet :

Commandeur : M. OULMONT.

Officier : MM. BUTTERLIN, CHAMBORD, LATOUR, Mme PAIN.

Chevalier : Mme COUTANT née MAYAUD, M. FRISQUET, Mme HOUSSARD, Mme de LOOZE, M. PAOLI, M. Marcel SAVARY.

MEDAILLE D'HONNEUR DES P.T.T. - Paru au « bulletin officiel des médailles et décorations » du 2 juillet :

Médaille de bronze : M. Pierre PAUL.

DIPLOMES DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE :

Mmes CONAN, DARCEL, LAMBINET, LE FAUCHEUR, LESNE, Mlle LE GOGUIC, M. LELONG, Mlle MALZANI, M. MARTIN, Mme MILLET, Mlle POIRRIER, Mme VIDAL.
Tous employés aux établissements hospitaliers de Saint-Cloud.

CHEVALIERS DU MERITE AGRICOLE - Arrêté du 30 juillet 1974 :

MM. Martial GEOFFROY, Raymond MAURY.

St Cloud le 27.6.74

Monsieur le Maire

Je vous remercie beaucoup du bel Atlas que vous m'avez offert pour avoir obtenu mon C.E.P. J'espère m'en servir souvent à l'avenir, car je désire devenir plongeur sous-marin et je pense que je pourrai voyager

James Houyez

NOUS APPRENONS...

Nous apprenons au moment de mettre sous presse le décès survenu à Nice de M. Robert FINELLE, ancien maire-adjoint de Saint-Cloud, président honoraire du « Souvenir Français », membre du Comité de Libération dès août 1944.

Nous présentons à Madame FINELLE et à sa famille nos condoléances attristées.

INFORMATIONS PRATIQUES

□ **ACTIVITÉS PERI-SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DE 3 A 12 ANS**

Nous rappelons aux familles, ayant adhéré à la Caisse des Ecoles publiques, et qui n'en seraient pas informées, que pendant l'année scolaire 1974-1975, un certain nombre d'activités péri-scolaires, réservées aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de Saint-Cloud, sont organisées par la Ville.

CENTRES AERES

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

— **Centre aéré Gounod** - 7, rue Gounod - Tél. 602 34.57

Tous les mercredis de chaque semaine le matin

de 8 h 30 à 17 h ou 18 h - l'après-midi de 14 h à 17 h

Ramassage par les cars de la Ville matin et soir - Repas pris à la cantine

— **Centre aéré Montretout** - 7, rue René-Weill

Tous les mercredis de 14 h à 17 h

— **Centre aéré du Val d'Or** - 4, rue Michel-Salles

Tous les mercredis de 14 h à 17 h pour les enfants des Ecoles du Val d'Or et des Côteaux.

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans

— A l'école maternelle du Centre - 17, rue Hébert à Saint-Cloud et

à l'école maternelle Montretout - 7, rue René-Weill à Saint-Cloud

Tous les mercredis de chaque semaine de 8 h 30 à 18 h

Ramassage par les cars matin et soir - Repas pris à la cantine

Renseignements : Bureau de l'Enseignement aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Nous vous rappelons que la Ville met toujours à votre disposition un service de ramassage des objets encombrants et volumineux.

2° MARDI, 4° MARDI de chaque mois :

Rue A.-Hébert, avenue A.-Chevillon, rues Audé, de Béarn, du Bois de Boulogne, du Calvaire, avenue des Chalets, rues C.-Lauer, du Chevalier-de-Lorraine, du Commandant-de-Lareinty, de Crillon, Jeanne, place Joffre, rues Joséphine, J.-Lambert, boulevard J.-Peltier, rues Laval, Dailly, Dantan, place Deville, du 18-juin, du Docteur-Desfossez, des Ecoles, Edeline, place de l'Eglise, rues de l'Eglise, E.-Verhaeren, avenue Eugénie, rues Feudon, de Garches, de la Garenne, G.-Latouche, G.-Rollin, des Gâte-Ceps, avenue du Général-Leclerc, place G.-Clemenceau, rues Gounod, de l'Hospice, Pigache, avenue Pozzo di Borgo, rue Preschez (entre rue Gounod et rues des Tennerolles), quai Carnot jusque la rue du 18-juin, rues Lelégard, de la Libération, place Magenta, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny jusqu'au carrefour Jules-Peltier, avenue M.-Ravel, rue de Montesquiou, avenue de Nancy, rues de Nogent, d'Orléans, de la Paix, avenue du Palais, place du Pas-de-Saint-Cloud, rues Pasteur, Pavée, R.-Weill, de Rouen, Royale, Sévin-Vincent, place de Silly, rues de la Source, des Tennerolles, des Terres-Fortes, Vauguyon.

COMMUNIQUÉ

La loi n° 74-631 du 5 juillet 1974 vient de donner le droit de vote aux françaises et français âgés de dix-huit ans.

Les inscriptions sur les listes électorales auront lieu dans le cadre de la prochaine révision annuelle de ces listes et les demandes seront reçues en mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 1974.

Peuvent s'inscrire, les jeunes gens ayant atteint l'âge de dix-huit ans ou qui atteindront cet âge au plus tard le 28 février 1975.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire et pour éviter l'affluence dans les mairies, il est vivement recommandé aux intéressés de déposer leur demande dès maintenant.

Pour se faire inscrire, il faut être muni d'une pièce d'identité et d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune (domicile ou résidence continue de plus de six mois).

Tous renseignements complémentaires seront donnés aux intéressés dans les mairies.

EN CAS DE DESACCORD...

Les propriétaires des véhicules mis en fourrière peuvent, en cas de désaccord sur l'état du véhicule avec l'autorité dont relève la fourrière, requérir le concours d'un expert choisi parmi les suivants :

— M. CABY Louis, 9, rue des Capucines, 92 MEUDON. — M. DISSAC Jean, 61, avenue André-Morizet, 92 BOULOGNE. — M. DUMONT Jean-Marcel, 2, parc de la Bérengère, 92 SAINT-CLOUD. — M. DURANTON Guy, 18, square du Pont-de-Sèvres, 92 BOULOGNE. — M. GATINEAU Michel, 17, chemin de Paradis, 92 RUEIL-MALMAISON. — M. GUGLIELMI Simon, 101, boulevard de-Lattre-de-Tassigny, 92 SURESNES. — M. HAREL André, 4, rue Léon-Bourgeois, 92 SEVRES. — M. LE-SUEUR Roland, 2, rue de la Réunion, 92 RUEIL-MALMAISON.

La liste complète des experts du Département des Hauts-de-Seine peut être consultée en Mairie (services techniques - circulation - stationnement).

2° MERCREDI, 4° VENDREDI de chaque mois :

Rue Albert-1^{er}, avenue A.-Belmontet, rues A.-Coutureau, A.-Moguez, de l'Aqueduc, de l'Arcade, Armengaud, de l'Avre, avenue B.-Palissy, rues Bory-d'Arnex, Bucourt, de Buzenval, du Camp-Canadien, avenue Caroline, rue C.-Blum, avenue Cicérons, avenue Clodoald, Sentre du Clos, Passage des Côteaux, Allée des Cottages Picard, rue Jacoulet, J.-Leguay, avenue Duval-le-Camus, rues E.-Tissot, F.-Chartier, avenue de Flore, Allée Florent-Schmitt, avenue de Fouilleuse, rues des Gaillons, des Girondins, H.-Regnault, place H.-Chrétien, rue du Perrier, avenue de la Pommeraie, Sente des Pommiers Rouges, rue de la Porte-Jaune, avenue de Longchamp, rue Marbeau, avenue du Maréchal-Foch, avenue Marius-Franay, rue des Milons, de Montretout, M.-Bonaparte, du Mont-Valérien, avenue de la Passerelle, rues P.-Ollendorf, de la Redoute, boulevard de la République (Est de la rue des Tennerolles), avenue Romand, rue M.-Salles, place Santos-Dumont, boulevard Sénard, avenue de Suresnes, rues Tahère, Traversière, chemin des Trois-Pierrots, rues du Val-d'Or, de la Victoire, avenue des Vignes, rues des Villarmains, des Viris, B.-Washington, rue de l'Yser.

Nous vous rappelons également que le Foyer-Restaurant des personnes du 3^e âge, rue des Ecoles est ouvert depuis le 2 septembre.

Ce Foyer-Restaurant est réservé aux anciens de Saint-Cloud ayant atteint l'âge de 65 ans

Les inscriptions sont reçues en Mairie, bureau d'Aide Sociale aux heures d'ouverture de la Mairie (8 h 45 - 12 h - 14 h - 17 h 45).

Quant au « Goûter des Anciens », il reprendra le 26 septembre au Centre habituel, rue de l'Yser.

PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Le service d'Hygiène de la Mairie vous signale qu'en cas de mort de votre animal familial, les services départementaux pourront se charger de son enlèvement. Il vous suffira pour cela de téléphoner avant 8 h le matin au commissariat de Police : 602 09.67.

Cette opération interviendra dans la journée.

POUR AVOIR UN TAXI

Les taxis de Saint-Cloud informent leur aimable clientèle qu'un service « Taxi Ra-

dio » est à leur disposition depuis le 1^{er} juillet 1974.

Il suffit d'appeler le
9 69 52 6 2

L'un de nos concitoyens, le Docteur Joseph AIM (6, rue des Gâte-Ceps à Saint-Cloud), Electro-Radiologiste qualifié, a le plaisir de nous informer de l'ouverture de son Cabinet de Radiologie Générale et Mammographies à Suresnes, 17, rue Berthelot (face à la Mairie). Examens tous les jours sur rendez-vous. Tél. 506 40.60.

Le Docteur MESLAY, Dermatologue, 2, rue des Villarmains à Saint-Cloud, prie sa clientèle de bien vouloir noter son nouveau numéro de téléphone : 771 08.04.

Le Docteur MOURGUES, 165, avenue Foch nous informe du changement de son numéro de téléphone. Appeler désormais le 771 06.09.

Mme Gilberte DARCON, Infirmière Diplômée d'Etat, signale qu'elle a repris le cabinet de Mme AUDOUX-FILATRIAU, 21, rue Bucourt à Saint-Cloud - Tél. 771 73.33.

FICHE D'ETAT-CIVIL

(Délivrées au Service de l'ETAT-CIVIL)

La Fiche d'Etat-Civil pour tenir lieu de
— *Certificat de Vie*
— *de Non-Divorce*
— *de Non-Séparation de Corps*
devra comporter en regard des prénoms de la personne intéressée les mentions :
— *« Non Décédé »*
— *« Non Divorcé »*
— *« Non Séparé de Corps »*

La Fiche d'Etat-Civil NE PEUT ETRE UTILISEE pour l'établissement de :
— *Certificat de « CELIBAT »*
— *de NON REMARIAGE*
— *de DOMICILE ou RESIDENCE*

Ces certificats sont établis sur les Imprimés « ATTESTATION SUR L'HONNEUR », délivrés en Mairie. (Bureau des Affaires Générales).

PREMIERE RÉUNION DE L'AGENCE NATIONALE D'INFORMATION UNIVERSITAIRE

L'Agence Nationale d'Information Universitaire a tenu une première réunion à la Mairie de SAINT-CLOUD le jeudi 18 juillet, en présence de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement.

Le responsable de cet organisme récemment officialisé, a commenté, pour les parents et les étudiants de la Ville alertés malgré la date tardive, le triple programme de cette nouvelle agence d'Orientation et d'Information :

— orientation des étudiants en cours d'études (2^e cycle) ou à l'Université ;

— recherche du 1^{er} emploi et de stages ;

— formation complémentaire ;

et ceci par la pratique d'entretiens directs, de rencontres avec les professionnels et de mini-stages.

Créée en 1969 au sein de l'Université de PARIS X à Nanterre, l'Agence procède au collationnement des indications fournies par les services extérieurs d'information et participe à la création d'un important stock de références professionnelles en collaboration avec l'O.N.I.S.E.P., les Agences Nationales de l'Emploi, l'Édu-

cation Nationale, la Commission Armée - Jeunesse et la C.I.D.J. de la Jeunesse et des Sports, etc.

Elle entretient des contacts permanents avec 10 000 entreprises et a, depuis sa création, déjà procuré aux étudiants 1 000 emplois définitifs, 3 000 emplois intérimaires et 300 stages.

M. NYKERK, assisté de MM. HERMELIN, L'HOTE et PROMERA dialoguèrent amicalement avec les jeunes interlocuteurs dont ils ont promis de résoudre les problèmes, qu'il s'agisse d'un étudiant en technique agricole à la recherche d'un stage, d'un maître auxiliaire dans un lycée actuellement sans affectation, d'un élève-ingénieur confirmé désirant changer d'activité... Des adresses ont été fournies, des rendez-vous ont été pris. L'Agence Nationale d'Information ne se borne pas à recevoir les étudiants en consultation, elle établit un profil de leurs possibilités et les met en relation avec des dirigeants d'entreprises françaises et étrangères et des services internationaux dans le cadre de la Communauté Européenne.

Les responsables de l'Agence évoquent en outre leurs récentes réalisations dans le cadre de l'orientation continue :

— journées des métiers (en fonction avec les lycées) ;

— permanences municipales ;

— permanences dans les centres commerciaux (qui se sont traduites par des stages pour étudiants dans les grands magasins) ;

— cours de langues ;

— réunions avec des organismes professionnels ;

— informations juridiques.

A la fin de cet exposé, M. LOUGOVOY a proposé d'organiser une seconde réunion qui permettra à un public plus nombreux, prévenu par voie d'affiches et par la presse, de se documenter sur cet organisme qui a l'originalité d'aller « au-devant » des jeunes.

La date en est fixée au 19 SEPTEMBRE à 20 h 45, en Mairie.

Le siège social de l'Agence Nationale d'Information Universitaire est actuellement : 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - Tél. 266 66.82.

VIE DES ASSOCIATIONS

□ HENRI III, HOMME BIZARRE ROI CURIEUX

On se souvient qu'il y a deux ans, sous les auspices de l'Association « *Les Amis de St-Cloud* » animée par son président, Robert HARDOUIN, le Prince Paul MOUROUSY (conférencier, poète, romancier, journaliste, dramaturge) prononça à la Bibliothèque municipale, 36, rue Dailly, une des plus fameuses conférences devant un auditoire de plus de cent personnes : un véritable succès !

Ce public fut si enthousiaste d'avoir entendu dissenter brillamment d'Emile Verhaeren qu'il réclama céans de notre excellent causeur une autre conférence sur un sujet de son choix. Il s'y engagea sur le champ.

Or, voici que le Prince MOUROUSY (fort connu dans le monde littéraire et artistique, en France

comme à l'étranger), tenant sa promesse, nous propose d'évoquer spécialement pour nous l'étrange monarque que le moine fanatique Jacques Clément assassina dans nos murs en l'an 1589 : Henri III. Ce curieux souverain, que l'auteur qualifie « homme double et double roi », mérite mieux que sa légende. Mais n'anticipons pas...

Nul doute que, le dimanche 17 novembre, à 17 heures, à la Bibliothèque de la ville (angle des rues Dailly et du Calvaire) un public nombreux viendra écouter un conférencier de talent parler à tous les « *Amis de Saint-Cloud* » d'un personnage mémorable qui contribua beaucoup à l'histoire de notre cité en même temps qu'à celle de la France.

PREMIER SEMINAIRE DU C. F. A. E.

Le troisième trimestre fut très court mais d'un très grand intérêt puisque, pour la première fois, un séminaire fut organisé à l'intention des adhérentes du Cercle Féminin d'Amitié Européenne par M. J.-P. GOUZY, directeur du Centre International de Formation Européenne. Durant une journée et demie, quarante-deux d'entre elles suivirent avec enthousiasme une série de conférences traitées par différents spécialistes des problèmes politiques, économiques, voire philosophiques qui se posent à nous Européens. A cette occasion,

M. BASSINET, Maire adjoint, présent à la séance d'ouverture, dit tout l'intérêt qu'il portait à notre Cercle et ses travaux.

Dans le cadre habituel de ses activités, une seule conférence faite par le mari de l'une d'entre nous, M. MARTINET, Secrétaire général de l'Office National de la Navigation, qui, avec « la batellerie dans le contexte européen », nous initia à des problèmes méconnus du grand public.

Enfin, au « Henri IV », le traditionnel et sympathique dîner avant la séparation des vacances fut présidé par Mme J.-P. FOURCADE qui, malgré ses nouvelles obligations, accepta d'être des nôtres. Mme BOYER, Présidente, nous donna alors rendez-vous pour le 23 septembre en attendant la visite, début octobre, de nos amies de Bad Godesberg.

CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE

Après des vacances bien méritées les amateurs de bridge pourront se retrouver au Club comme par le passé 33, quai Carnot qui a repris son activité le

LUNDI 9 SEPTEMBRE, à 14 h

Le lundi et jeudi, de 14 h à 18 h ;

Le mercredi, de 20 h à 23 h ;

Le samedi, de 16 h à 20 h.

La cotisation de membre est fixée pour 1974-1975 à :

40 F pour une personne seule ;

70 F pour un ménage ;

20 F pour un étudiant.

Nous vous demandons de vous mettre en règle dès la rentrée : une permanence sera tenue les jours d'ouverture.

Les cours de M. MAGNE reprennent le lundi 16 septembre, à 14 heures. Cette année un forfait trimestriel de 120 F sera demandé au début de chaque trimestre et donnera droit à 2 heures de leçon par semaine.

Grande Nouveauté ! un cours pour vrai débutant est prévu le lundi de chaque semaine de 14 à 16 h. Pour les cours de perfectionnement et de compétition, se renseigner auprès de M. MAGNE les jours d'ouverture.

Les Duplicate et tournoi ayant rencontré un vif succès cette année, nous vous proposons le calendrier suivant pour le 1^{er} trimestre :

LES DUPLICATE :

Droit d'inscription : 10 F par personne ; 5 F pour les étudiants.

Les mercredis 9 octobre, 6 novembre, 11 décembre, à 20 h 30.

LES TOURNOIS PAR PAIRES :

Droit d'inscription : 15 F par personne ; 7 F pour les étudiants.

Les samedis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, à 14 h.

Attribution, pour les tournois, de points cadeaux cumulables sur le trimestre ou sur l'année.

Un affichage régulier aura lieu à l'intérieur du Club et nous envisageons également une feuille de liaison entre les membres du Club avec résultats des Duplicata et tournoi et diverses annonces intéressant tous les amateurs et ceci à chaque fin de trimestre.

**CLUB CULTUREL
INTERNATIONAL
ANNÉE SCOLAIRE
1974-1975**

Pour la troisième année consécutive, le CLUB CULTUREL INTERNATIONAL qui n'a cessé de développer ses activités, met à votre disposition :

**COURS DE LANGUES
POUR ADULTES**

ANGLAIS - ALLEMAND - FRANÇAIS
pour étrangers.

Trois niveaux.

Petits effectifs.

Les professeurs enseignent leur langue maternelle et sont diplômés de l'enseignement supérieur.

RENCONTRES INTERNATIONALES

Rencontres amicales entre Français et étrangers, destinées à perfectionner la pratique d'une langue et à favoriser les contacts humains.

MINI-CLUBS

(le mercredi pour les enfants de 6 à 12 ans).

Mini-Club LANGUES - Initiation à l'étude d'une langue étrangère.

Mini-Club LOISIRS - ATELIERS : Activités manuelles ; Expression théâtrale.

JARDIN D'ENFANTS

De trois à cinq ans. Petits effectifs. Méthode Montessori.

**STAGES LINGUISTIQUES
DE VACANCES**

Pour enfants de 8 à 12 ans.

**MONSIEUR ALAIN PEYREFFITTE
VIENDRA PARLER DE LA CHINE
AU PROCHAIN DINER-DEBAT
DE SAINT-CLOUD GARCHES
QUI AURA LIEU FIN OCTOBRE**

Pour tous renseignements :

Téléphoner au trésorier M. CARTINY

ou à la vice-présidente Mme OHRESSER

CHORALE DE SAINT-CLOUD

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 14 juin dernier. A l'ordre du jour :

- Rapport d'activité par son Président François POLGAR.
- Rapport financier du Trésorier Pierre de CASTELET.
- Mise au point matérielle en vue de l'inauguration prochaine du Grand Orgue après réfection en cours, prévue pour le mois de novembre 1974. La date et le programme seront annoncés par voie d'affiche en temps voulu.
- Prévision de programme des Concerts pour la saison 1974-75.
- Recrutement de Choristes. Toute personne aimant le chant spirituel et profane est cordialement invitée aux répétitions du vendredi soir 21 h à l'église de Saint-Cloud centre, sous la direction de M. François POLGAR, organiste du Grand Orgue. Tél. 224 66.49.

ERRATUM

page 31 de notre dernier bulletin « Aux dialogues : Maurice SCHUMANN » par suite d'une erreur dans la liste des personnalités lire : M. du GARDIER, Ambassadeur de France.

**AMICALE PHILATELIQUE
CLODOALDIENNE**

Le bureau rappelle que les réunions ont lieu les 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 10 à 12 h, dans une salle de la Piscine de Saint-Cloud, 17, rue du Mont-Valérien.

Une section de jeunes a été créée, où tous les amateurs de philatélie, seront accueillis amicalement, comme d'ailleurs les moins jeunes, dans l'Amicale, par tous les membres déjà inscrits.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire : M. DUCHEMIN, 3, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 95.87.

ACTIVITÉ DE LA CROIX ROUGE A SAINT-CLOUD

Les cours d'auxiliaires sanitaires et de secourisme se sont bien terminés. Le Club de Montretout, 12, rue Ferdinand-Chartier, est très fréquenté : le bridge, le mardi après-midi ; des activités diverses : projections de photos, causeries, bricolage, etc., le vendredi après-midi. Un essai d'activités physiques pour les personnes du troisième âge est entrepris : déjà un premier groupe se rend à la piscine, rue du Mont-Valérien, le mardi matin à 12 heures ; toutefois un certificat médical est exigé. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au club ou à la piscine.

La collaboration avec le centre de transfusion sanguine des Hauts-de-Seine continue. La crèche familiale fonctionne à plein avec plus de 60 enfants. Que soient remerciés tous ceux et celles qui comprennent notre action et qui nous adressent leurs généreuses adhésions en 1974.

Permanence : lundi après-midi de 15 h à 17 h, 175 boulevard de la République. Tél. 771 88.63.

EQUIPES SECOURISTES

Pendant le 1^{er} trimestre 1974, les équipes ont formé de nouveaux secouristes : 36 participants aux cours ont été reçus secouristes de la Croix-Rouge et de la Protection Civile. Cette nouvelle promotion permettra de mieux assurer le fonctionnement des postes de secours demandés pour les activités locales.

Durant cette même période, les équipes ont participé aux postes suivants :

— Match de football de U.A.S. St-Cloud.

— Cross dans le parc de Saint-Cloud : U.A.S. et Ets Chausson.

— Rallye Infernal de l'Association Sportive Automobile pendant lequel

VENTE BRADERIE DE SAINT-CLOUD

le 19 octobre 1974
organisée par l'Association de Familles de Saint-Cloud
au Foyer des Sportifs

33, quai Carnot
Vêtements Hommes - Femmes - Enfants
Chaussures de ski
Bicyclettes

La Braderie aura lieu le samedi 19 octobre, de 10 h à 18 h 30

**LE DEPOT DES VETEMENTS, CHAUSSURES DE SKI ET BICYCLETTES
SE FERA UNIQUEMENT**

le vendredi 18 octobre, de 10 h à 18 h 30

**LE RETRAIT DES VETEMENTS INVENDUS ET LE PAIEMENT DE CEUX
VENDUS S'EFFECTUERONT**

le lundi 21 octobre, de 14 h à 18 h 30

(nous disposerons de tous les vêtements non retirés à cette heure)

RECOMMANDATIONS

Pour chaque vêtement, une étiquette de papier cartonné de 8 cm x 5 cm doit être cousue (et non épinglée) et mentionner la taille du vêtement. Cette étiquette doit être cousue extérieurement et solidement à la manche droite du vêtement (au poignet pour les manches longues) et à la ceinture pour les pantalons.

Seront refusés tous les vêtements démodés, usagés ou qui ne seraient pas rigoureusement propres.

Nous demandons à chacun de respecter strictement ces recommandations pour permettre le bon déroulement de la braderie.

Seuls, les adhérents à jour de leur cotisation 1974 à l'Association des Fa-

milles de Saint-Cloud, seront autorisés à déposer des vêtements sur présentation de leur carte. (Il sera possible de se procurer ces cartes sur le lieu du dépôt des vêtements).

L'équipe responsable de la braderie serait heureuse que les bonnes volontés disposant de quelques heures dans le courant de ces trois jours, viennent l'aider. Elles peuvent se signaler avant le samedi 11 octobre.

Soit à :

Mme JEHANNO, 3, parc de la Bérençère, SAINT-CLOUD - 771 81.89.

Mme FAUQUENOT, 13, rue de l'Avre, SAINT-CLOUD - 771 73.81.

Mme MACQUERON, 4, place Deville, SAINT-CLOUD - 602 58.23.

TOUT LE MONDE PEUT ACHETER

les équipes ont été appelées pour le plan O.R.S.E.C. déclenché à Ermenonville.

Parmi les autres activités on peut signaler :

— Publicité et accueil pour les collectes de sang du Centre de transfusion des Hauts-de-Seine.

— Présence active au Repas de l'Amitié.

— Permanence aux postes de secours routiers et autoroutiers du C.N.I.T.

— Transports d'handicapés.

Toutes ces activités ont requis l'achat d'une ambulance et de son matériel d'équipement.

Merci à nos secouristes, tous bénévoles pour toutes ces activités.

Permanence des secouristes le mercredi à 21 heures, 6, place Silly, Maison de l'Amitié, 2^e étage.

LES COMMERÇANTS

DE BAD GODESBERG ONT REÇU

L'A.C.A. DE SAINT-CLOUD

Au titre du Jumelage des villes de Saint-Cloud et de Bad Godesberg, une délégation des Commerçants de la ville de Saint-Cloud dirigée par son Président, M. FREMY, s'est rendue à Bad Godesberg. Cette délégation comprenait en son sein des Commerçants Conseillers Municipaux : MM. LEYMARIE et TORMOS avec leurs épouses, hélas M. MELLINET, à la suite d'un grave accident de voiture, n'avait pu se joindre à la délégation.

CLUB DE L'AGE D'OR :

CENTRE SOCIAL, 7, rue de l'Yser (près de la Passerelle) :

— lundi et jeudi à 14 h 30 : goûter municipal.

SALLE GOUNOD, 14, rue des Ecoles, 1^{er} palier :

— mercredi et dimanche non récréatif, 15 h : Foyer d'Accueil.

ECOLE DE MUSIQUE (salle à préciser) :

— mardi : chorale.

12, rue Ferdinand-Chartier :

— vendredi, 14 h 30 : accueil et activités culturelles (films, diapositives, etc.) ;

— mardi, 14 h 30 : bridge ;

— lundi, mercredi, samedi de 14 h à 17 h : bibliothèque, prêts de livres.

PISCINE : 17, rue du Mont-Valérien :

— tous les mardis à 11 h 30.

FOYERS, RESTAURANTS MUNICIPAUX :

— 14, rue des Ecoles (salle Gounod), tous les jours (sauf samedis et dimanches), à 12 h.

Inscriptions à la Mairie (Bureau d'Aide Sociale).

DIMANCHES RECREATIFS, 15 à 18 heures :

— 1 dimanche familial, salle Gounod ou Centre Aéré.

— 1 dimanche culturel, Ecole Allemande de la rue Pasteur (en principe troisième dimanche, mais suivant la date des vacances scolaires).

Les jeunes intéressés par ces activités peuvent s'inscrire dès le mois de septembre à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

Rappel : pour les dimanches libres, Salle Gounod... jeux variés.

N.B. Pour tous renseignements, consultez les affiches orange apposées sur les panneaux municipaux réservés aux Associations, dans les quatre Eglises, à la Maison de l'Amitié, au Bureau d'Aide Sociale et chez certains commerçants.

VENEZ, VOUS ETES ATTENDUS,
VOUS SEREZ ACCUEILLIS AVEC
JOIE, VOUS NE SEREZ PLUS
SEUL, VENEZ CULTIVER
L'AMITIE AVEC NOUS.
AMENEZ VOS AMIS.

L'accueil a été très chaleureux et le séjour, hélas trop court, très bien équilibré.

Dès le dimanche, les commerçants de Saint-Cloud étaient reçus à la Mairie par la Municipalité qui, après les souhaits de bienvenue les conviait à une magnifique promenade sur le Rhin. Pendant cette promenade des contacts et des échanges s'établissaient qui permettaient de mieux se comprendre et mieux aborder le « phénomène » allemand.

Le soir, dîner très simple et très détendu offert par la Municipalité ; échange de courts discours avec allusion très aimable et humoristique à l'égard de notre Maire, M. FOURCADE, devenu Ministre.

Le lundi était réservé à la partie « travail ». Le matin visite du Centre ville et des commerces, dont un grand magasin avec rencontre du gérant. Certains parmi les commerçants de Saint-Cloud ont pu rencontrer leurs homologues professionnels et avoir avec eux des contacts très instructifs.

A midi déjeuner offert par l'Association des Commerçants de Bad Godesberg à l'issue duquel nos questions ont obtenu des réponses de spécialistes sur des points précis : fiscalité, conditions sociales, emploi, etc., où il a pu être constaté que le risque pris par les commerçants allemands est bien plus grand et qu'ils sont « condamnés » à prendre une

certaine dimension ou disparaître ! Notre sort à cet égard serait peut-être plus doux !

Une rapide visite de Bonn, capitale fleurie et cossue, terminait la journée, avant les adieux à la Mairie.

Voilà très résumées 48 heures d'un déplacement sûrement utile qui aura créé des liens d'amitié jugés enrichissants par tous et que les commerçants de Saint-Cloud espèrent renforcer en recevant à leur tour leurs collègues allemands dès cette année..., certains parlent même de contacts personnels !



L'Office de Coopération et d'accueil universitaire lance un appel auprès des personnes qui désireraient recevoir un étudiant africain.

Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer International de Paris (30, rue Cabanis, 75014 Paris).

MOUVEMENTS DES ASSOCIATIONS

L'Association des Amis de l'Eglise de Montretout décide sa dissolution.

Siège social : 14, place Charles-de-Gaulle.

« J.O. » du 26 mai 1974.

L'Association pour la gestion de la piscine de Saint-Cloud change son titre qui devient : Association pour la gestion de l'ensemble sportif des « Tourneroches » à Saint-Cloud et modifie son objet : favoriser et développer la pratique de l'éducation physique et sportive en assurant la gestion de l'ensemble sportif de la ville de Saint-Cloud, situé rue du Mont-Valérien.

Siège social : Mairie de Saint-Cloud.
« J.O. » du 14 juin 1974.

Perspectives et Réalités - Fédération des Hauts-de-Seine. Faciliter et coordonner les activités de ses adhérents, entreprendre toute action qui serait jugée conforme à l'objectif général des clubs « Perspectives et Réalités » et définie par ses organes directeurs.

Siège social : 21, avenue de la Pommeraiie.

UNE BONNE ANNÉE DE GYMNASTIQUE

Les effectifs de la section de gymnastique de l'Union athlétique et Sportive de Saint-Cloud sont toujours aussi nombreux et nos gymnastes s'entraînent avec assiduité au Gymnase Georges Huet, 19, rue de Buzenval, où ils sont encadrés par trois professeurs de gymnastique assistés de moniteurs et d'aides moniteurs.

Cette année, il a été adjoint à l'entraînement habituel, l'enseignement de rudiments de danse classique dont le but est d'améliorer la présentation et l'attitude corporelle de nos jeunes filles dans les exercices de gymnastique traditionnelle.

Comme par le passé, des cours de gymnastique « volontaire » réservés aux dames adultes qui désirent entretenir leur forme, ont lieu les lundi et vendredi de 17 à 18 h.

✱

Comme chaque année, nos équipes ont participé à de nombreuses épreuves dont il n'est pas possible de donner tous les détails. Nous y avons obtenu de bons résultats comme le montre le résumé des épreuves les plus marquantes que l'on trouve ci-après.

1) Championnat de France de deuxième division :

Une équipe de jeunes filles de plus de 15 ans, s'est classée puis qualifiée pour la finale nationale qui a eu lieu

à Toulouse et où elle a obtenu une place honorable.

2) Championnat des Hauts-de-Seine par équipe :

Ce Championnat qui s'est déroulé le 19 mai à Suresnes réunissait plus de 600 gymnastes de toutes catégories. Nos équipes y ont remporté un brillant succès puisque deux équipes de filles et une équipe de garçons de moins de 15 ans se sont classées premières dans leur catégorie, une équipe de filles de plus de 15 ans et une équipe de moins de 15 ans se classant secondes dans leur catégorie.

3) Championnat régional de troisième division :

Aux premières épreuves, une équipe de garçons de moins de 15 ans

SPORTS

dont c'était la première compétition s'est classée 9^e sur 12. Par contre, une équipe de filles de moins de 15 ans a pris la seconde place et s'est ainsi qualifiée pour la finale régionale où elle a remporté la première place (sur 23 équipes).

4) Dans les Challenges, nos équipes se sont également bien comportées. Dans les championnats individuels, nos gymnastes se sont distingués, notamment Marie-Chantal Herteman, Véronique Laudré, Anne Maillet, Sophie Rietzler, Elisabeth et Bénédicte Sichier.

L'entraînement pour la saison 1974-1975 a repris depuis le 2 novembre. Les inscriptions sont reçues au gymnase, 19, rue de Buzenval.

centre d'initiation sportive

Garçons et filles de 9 à 15 ans

HAND BALL

mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h
salle omnisports (près piscine) et carré Saint-Jean (à partir de Pâques)

TENNIS DE TABLE

mercredi matin et après-midi
8 h 30 à 12 h (pour les primaires)
13 h 30 à 17 h (pour les élèves des lycées et collèges)
salle de l'école primaire des Côteaux
(entrée avenue Bernard-Palissy)

INSCRIPTIONS

MERCREDI 18 et 25 SEPTEMBRE 1974, de 10 h à 12 h
4, rue des Ecoles, Saint-Cloud
et de 14 h à 16 h 30, salle omnisports, auprès de M. DASSAUD
N'oubliez pas d'adhérer à la Caisse des Ecoles, la cotisation est de 10 F par an

Les Scouts de Saint-Cloud donnent l'exemple

Une troupe de 25 scouts de France, pionniers, de la 4^e troupe de Saint-Cloud, de la région parisienne, ont choisi le « Seestaettlé », comme camp principal. Constatant l'état déplorable de l'endroit laissé par les campeurs d'un jour, nos scouts, dans le sens de la protection de la nature, ont déblayé les environs par un nettoyage méthodique. Ils ont fait disparaître les déchets des campeurs sans scrupules.

Il y a lieu de féliciter les scouts de Saint-Cloud pour leur action au service de la nature propre.

(Extrait des « Dernières Nouvelles d'Alsace »)

ETAT CIVIL

du 15 mai au 15 août

NAISSANCES

Sont nés, 3, place Silly
Hôpital de Saint-Cloud

Ludovic Sigel - Jérôme Arnal - Maryline Régine Boesel - Céline Marie Seurot - Laurent Braise - Aurélie Elisabeth Bessemoulin - Fernanda Maria Lachado - Nathalie Ribeiro - Jérôme Marc Lavaux - Dalila Taguemont - Cyril David Cathelin - Claire Laure Lacrampe - Yosra Kamoun - Vanes

sa Josiane **Leguay** - Nouredine **Yamani** - Séverine Elise **Farcis** - Ivan Nicolas **Chewtchouk** - Beatriz **Martin** - Daphné Béatrice **Dauvillier** - Sonia Carla **Pinto** - Katia Alexandra **Lopes** - Fadoua **Koulibaly** - Venancio Ramon **Prado** - Nicolas **Cochery** - Bruno Sylvain **Lenesley** - Marjolaine Clémence **Trotreau** - Maria de Fatima **Gonçalves** - Albert Joseph **Schaffer** - Garry Francisco **Raurell** - Sandrine Noëlle **Favre Trosson**.

Sont nés, 6, rue de la Porte-Jaune
Philippe René **Robin** - Clarisse Suzanne **Mauvage** - Esmeraldina **Quiterio**.

Total des naissances: 264 naissances, dont 32 Clodoaldiens.

Naissances hors Saint-Cloud

Michaël Charles **Barrs**, 13 mai à Neuilly - Yannick Philippe **Lassau**, 13 mai à Boulogne - Juan-Gerardo **Camarena**, 28 avril à Suresnes - Patricia Carmen **Estruch** 1^{er} mai à Suresnes - Aymeric de **Saint-Michel Dunezat**, 10 mai à Suresnes - Anne Sylvie **Le Gallo**, 14 mai à Lorient - Antoine **Naboulet**, 24 avril à Paris-14 - Olivier Georges **Ronsmans**, 6 mai à Paris-16 - Marion Maryla Julie **Brun**, 11 mai à Paris-4 - Stéphane Bruno **Girardet**, 24 mai à Paris-16 - Benjamin Jean-Pierre **Di Pede**, 28 mai à Paris-16 - Alexandra Danielle **Tome**, 29 mai à Paris-14 - Cyril Gérard **Querenet Onfroy de Bréville**, 1^{er} juin à Boulogne - Sophie Nathalie **Gibault**, 6 juin à Royan (Charente-Maritime) - Stéphanie Danièle **Perez**, 28 mai à Suresnes - Diane Béatrice **Hedde d'Entremont**, 28 mai à Suresnes - Stéphane Laurent **Bertucci**, 27 mai à Suresnes - Mathieu Jean-François **Domalain**, 31 mai à Suresnes - Philippe Alain **Manche**, 5 juin à Suresnes - Cédric Stéphane **Gallais**, 4 juin à Neuilly - Pascaline Jeanne **Létang**, 9 juin à Paris-16 - Marie Nathalie **Payet**, 10 juin au Chesnay - Valentine **Vermeil**, 14 juin à Neuilly - Pauline Martine André **Chasles**, 13 juin à Boulogne - Nicolas Julien **Delwasse**, 8 juin à Paris-14 - Virginie **Charpentier** (1^{re} jumeau), 11 juin à Paris-14 - Franck **Charpentier** (2^e jumeau), 11 juin à Paris-14 - Stéphanie **Serror**, 16 juin à Nogent-sur-Marne - Alexandre Michel **Malmanche**, 19 mai à Paris-8 - Guillaume Patrick **de Watrigant**, 22 mai à Paris-8 - Cyril Denis **Barrow**, 26 juin à Asnières - Gaëlle Jeanne Marie **Le Poul**, 21 juin à Vincennes - Alicia Marie-Madeleine **Monnate**, 21 juin à Suresnes - Laurent Pascal **Hoareau**, 24 juin à Suresnes - Emmanuelle Marie **Chauvin**, 16 juin à Suresnes - Julie **Fradelizi**, 23 juin à Suresnes - Muriel Caroline **Loze**, 2 juillet à Versailles - Laure Annie **Chaveton**, 28 juin à Boulogne - Clémence Géraldine **Brizay**, 30 juin à Paris-8 - Emmanuelle Micheline **Hanse**, 27 juin à Rueil - Stéphane Albino **Vasques**, 4 juillet à La Celle-Saint-Cloud - Bruno Michel **Nettre**, 6 juillet à Suresnes - Marie-Caroline **Gerschel**, 11 juillet à Paris-16 - Justine Marie **Dhellemmes**, 15 juillet à Paris-17 - Fabienne Françoise **Joly**, 15 juillet à Argenteuil - Nathalie **Lagrange**, 16 juillet à Bayonne - Jean-Pierre **de Almeida**, 17 juillet à Suresnes - Pamela Yves **Budin**, 17 juillet à Paris-16 - Marie Odile Gwendoline Song Van **Nguyen**, 19 juillet à Suresnes - Alix Marie Odette **Tenant de la Tour**, 23 juillet à Fontainebleau - Fabrice Charles Jacques **Regy**, 23 juillet à Neuilly - Ste-

fania Amalia **Brunini**, 24 juillet à Neuilly - François Mathieu Robert **Le Ber**, 19 juillet à Suresnes - Armelle Marine Anne **Hugon**, 23 juillet à Pont-l'Abbé - François Marie Jean Henri **Croux**, 28 juillet à Suresnes - Thomas Simon **Vernhet**, 27 juillet à Suresnes - France Régine **Lewiner**, 25 juillet à Poissy - Caroline Marie Gabrielle **Rouyer**, 30 juillet à Suresnes - Fabien Samuel **Tillier**, 29 juillet à Suresnes - Jean-Robert **Lopez**, 30 juillet à Suresnes - Marc Antoine **Pereira**, 1^{er} août à Suresnes - Yann Pierre Séverin **Duval**, 1^{er} août à Guérande - Julie Delphine **France**, 3 août à Versailles - Norédine **Ouarraoui**, 5 août à Suresnes - Malvina **Ramirez-Giraldo**, 5 août à Aubervilliers.

MARIAGES

Francisco **Raurell** et Christiane Jeanine **Schillé** - Jean-Pascal François **Rabelle** et Marie-Dominique **Boutin** - Jean François Yves **Lefort** et Dominique Henriette **Léger** - Daniel André **Penon** et Elisabeth Marie Catherine Eulalie **Vouters** - Didier Christian **Piquet** et Geneviève Marie **Lefranc** - Gilles Maurice Pierre **Bornèque** et Dominique **Vergne** - Jean-Yves André **Foucher** et Christine Jeanine **Gislais** - Patrice **Le Guyader** et Marie Claude Hélène **Gosselin** - Ricardo **Ramirez Giraldo** et Dominique **Champ-Renaud** - Antonio **Alvares de Castro** et Maria da Silva **Queiroz** - Liliane **Chenenaille** et Patrick Henri **Chiniard** - Catherine Marthe **Lemoine** et Christian **Bensimon** - Christian Robert **Casse** et Martine Jeanne **Braille** - Françoise Nicole **Déchelette** et Bruno Pierre Marie **Lacaze** - Christian Claude **Bezât** et Annie Mélanie **Burguin** - Léon Charles Roch **Duchet** et Marie-Thérèse **Martin-Laprade** - Jean-Marc Jules **Boilly** et Maria Gorete **Gonçalves** - Michel Charles **Laparra** et Martine **Rémond** - Roland Edmond **Cousinard** et Nicole **Ducoutumany** - Christian Armand Emile **Nisy** et Françoise **Diot** - Emmanuel Marie André **Devouge** et Marie-Aimée Charlotte **Lamielle** - Daniel Marcel René **Beuneche** et Eliane **Adduard** - Michel Gilbert Jacques **Barthe** - Marie-Noëlle Martine **Tissandier** - Jacques Robert **Hersant** et Claire Edith **Foucault** - Gérard **Freyder** et Bernadette Pascaline Julienne Jeanne **Subrenat** - Maurice Victor **Caboussin** et Agnès **Haudiquet** - Jean-Louis **Baticle** et Annie Camille **Chaussegros** - Naokazu **Masuda** et Michèle Louise **Deudon** - Jacques Marie Guy **Lavigne** et Marie Yvonne **Nebout** - Paul Henri Marie **Thepenier** et Yvette Lucienne **Durand** - Christian **Bord** et Colette Suzanne **Jérôme** - Max Jean **Gaignaire** et Madeleine Marie **Favière** - Bernard Marcel **Peyrat** et Chantal Roberte **de Roton** - Laurent Mathieu **Guerrin** et Danièle Henriette **Boutier** - Guy Claude **Ognibene** et Marguerite Jeanne **Claire** - Dominique Marcel **Rousse** et Martine Yvonne **Gosselin** - Bernard Guy **Thémé** et Liliane Lucie **Barraqué dit Prat Cambresy** - Jean Michel André **Roux** et Danielle Dorethy **Plassart** - Claude **Le Bever** et Michèle Chantal **Nugeron** - Ber-

nard André **Behrens** et Evelyne Marie **Chalopin** - Americo Afonso **Oliveira** et Rita **Teixeira da Silva** - Gérard Edouard **Meyer** et Ginette Marie Léontine **Bruneau** - Alain Valentin **Pinault** et Monique Andrée **Texereau** - Hervé Michel **Casanova** et Cécile Marie Antoinette **Jaffrez** - Jean Georges **Dubois** et Marie Antoinette **Faure** - Jean Claude André **Tappe** et Marie Antoinette **Samri** - Sigmar **Ouromoff** et Catherine Marie Agnès **d'Alayer de Costemore** - Henri Kilien **Perrot** et Simonne Madeleine **Dumas**.

DÉCÈS

Pierre Jean **Robert**, 66 ans - Paul Nicolas **Legrand**, 78 ans - Louise **Guyot**, Vve Gerwig, 85 ans - Marguerite Marie **Leclerc**, Vve Le Tors de Crécy, 77 ans - Mathilde Louise **Rouillon**, 84 ans - Henriette Ismérie **Wagner**, Vve Rosselin, 92 ans - Armandine Olympe **Doré**, épouse Versy, 90 ans - Henri Charles **Pommert**, 71 ans - Marie **Debord**, épouse Duval, 72 ans - Isabelle **Goursaud**, Vve Veneau, 78 ans - Etienne Paul Sylvain **Dumon**, 65 ans - Madeleine Emilienne **Carrère**, 79 ans - Yvon Alexandre Gabriel **Vincent**, 68 ans - Marie Philomène **Gavillet**, Vve Raynel, 81 ans - Marie Louise **Forestier**, épouse Deleporte, 82 ans - Mathilde Juliette **Decour**, épouse Bonchardy, 79 ans - André Louis **Fontalirand**, 64 ans - Georges **Izac**, 52 ans - Alphonse Jules **Louvet**, 63 ans - Alice Marthe **Quévremont**, 83 ans - Robert **Itarla**, 77 ans - Suzanne **Thiebault**, Vve Gausson, 81 ans - Eugénie **Prost**, épouse Dubois, 90 ans - Thérèse **Raimbault**, Vve Chevalier, 97 ans - Alice **Deplaine**, Vve Bert, 76 ans - Pierre Louis **Legrand**, 65 ans - Edward **Jefford**, 87 ans - André Gaston, 63 ans - Geneviève **Gadoin**, 42 ans - André Célestin **Berquint**, 63 ans - Van Trieu **N'guyen**, 78 ans - Yvette Chalot, épouse Jousselin, 50 ans - Marie **Leqç**, Vve Viseur, 68 ans - Marguerite **Meunier**, épouse Chataignon, 74 ans - Marie **Duvanel**, épouse Godard, 70 ans - Lazarette **Picard**, Vve Martin, 70 ans - Blanche **Bar**, Vve Daveau, 88 ans - Désiré Marcel **Buisson**, 44 ans - Suzanne **Leturc**, Vve Letourmy, 76 ans - Andrée Louise **Jacquet**, Vve Chatillon, 86 ans - Victor **Trévidic**, 73 ans - Gaston Joseph **Delbecq**, 83 ans - Ferdinand **Boutron**, 65 ans - Cécile **Aubert**, 49 ans - Odette Bathilde **Brisson**, Vve Charpin, 77 ans - Alfred André **Morange**, 82 ans - Eudoxie Germaine **Rivet**, 66 ans - Georges Arthur **Renoust**, 80 ans - Bernard Eugène **Gervreau**, 40 ans - Denise Victorine **Wascheul**, 54 ans - Marie Berthe Aimée **Flaicte**, Vve Foubert, 88 ans - Sylvia Anne Marie **Braun**, 25 ans - Laurent Baptiste **Salomon**, 72 ans - Pierre Louis Joseph **Carle**, 52 ans - Lucie Carretta, Vve Coat, 75 ans - Jean Pierre Edmond **Poillot**, 70 ans - Clotilde Jeanne **Drux**, Vve Lignot, 83 ans - Jenny **Bouchy**, Vve Lhotellier, 74 ans - Luis **Correa Pereira**, 49 ans - Henri Félix **Bourré**, 81 ans.

149 décès plus 21 transcriptions - 53 Clodoaldiens.



Concessionnaire du Service Municipal
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

*Avantages spéciaux aux assurés sociaux
et organismes mutualistes*

VOTRE AGENCE

SAINT-CLOUD VOYAGES

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.
au tarif des Compagnies

Voyages organisés Locations de voitures
Crédit Voyages et Vacances Location spectacles

EUROP-ASSISTANCE

Pour les jeunes : Séjours linguistiques
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS
Séjours en familles, cours de langues

VOTRE CHAUSSEUR

R. CHLISTEUR - Tél. 771 87.22

101, avenue Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD

MEILLEUR RAPPORT QUALITE/PRIX
DES GRANDES MARQUES : UNIC - LIBERTAS - CLERGET - PELLET
J.B. MARTIN - ASTER - LITTLE-MARY - KICKERS

DSP

BAT. C - 9^e étage
602 13.60 poste 331

INTÉRIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- INTERCARTE
- DISTRIBANQUE
- CHEQUES ESSENCE
- MESSIDOR
- LE TRENTÉ

Consultez-nous,
nous serons heureux de vous
rencontrer à

SAINT-CLOUD
82, Boulevard de la République
Tél. 602.65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !



PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 605 98.11

JEUX - JOUETS - PELUCHES

LES QUATRE LUTINS

61, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 30.51

MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE
LAINES A TRICOTER

PENELOPE

9, rue de Montretout, 92210 SAINT-CLOUD
R. C. Versailles 69 A 1476

Tél. 602 31.12

**galerie
lefor openo**

**estampes
contemporaines**

**1, rue bory d'arnex
92-saint-cloud 6029633
ts les jours de 10 h. à 19 h.**

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

Livraisons à domicile :

Particuliers

Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux - Collectivités

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

 **les films de la maîtrise**
52, rue Jacoulet - saint-cloud
771 80.60
spécialiste des aides audio-visuelles
de l'entreprise

M. TORMOS

FRUITS ET PRIMEURS
LIVRAISON A DOMICILE
65, boulevard de la République
SAINT-CLOUD
602 59.25



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

17, rue du Docteur-Desfossez
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

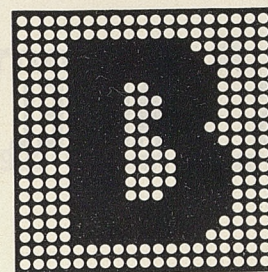
Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

BAZAR - CADEAUX - MENAGE

A. LANGOT

13, rue A.-Coutureau, 92 - SAINT-CLOUD
602 53.76



BNP

SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

BANQUE NATIONALE DE PARIS

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

**DE BAECQUE
BEAU ET CIE**

banquiers
des hommes
et de leurs
entreprises



à St Cloud
4, Parc de Bearn

renseignements: téléphone: 602. 30. 19

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République 92 - SAINT-CLOUD
Tél. 771 69.74 Agréé E.D.F. et Qualifélec

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente



SAINT-CLOUD
Tél. 771 63.06
771 75.48

PAUL DAHL

Equipement de freinage à air comprimé
Contacts électriques

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD Tél. 602 09.45

DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod SAINT-CLOUD
Tél. 602 44.48

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & Fils

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

VOTRE OPTICIEN

BOUCHETARD

VERRES DE CONTACT

En libre choix - Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
9, rue Dailly, SAINT-CLOUD ☎ 602 03.49

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

REYMA s.a.r.l.

COUTURE - PRET-A-PORTER
JERSEY

5, place du Pas

92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

Garage Longchamp Carnot S. A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25

DISTRIBUTEUR

VOLVO - MAZDA (piston rotatif) - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

Réparations de toutes marques - Tôlerie - Peinture

Location de voitures sans chauffeur

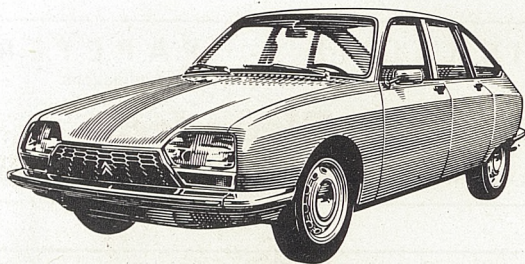
Station-Service

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



CITROËN^GS

LOCATION SANS CHAUFFEUR



ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

Depuis un an déjà, Saint-Cloud est devenu la capitale nationale du tapis. Du moins est-il logique de le penser puisque les « Tapis et Moquettes de France » y ont installé leur siège social et qu'ils constituent la 1^{re} organisation française spécialisée. Pour recevoir confortablement chaque Clodoaldien une salle d'exposition a spécialement été aménagée dans laquelle toutes les productions de l'industrie occidentale et de l'artisanat oriental sont présentées. Des conditions circuit-direct très spéciales seront de plus consenties à tout acheteur domicilié à Saint-Cloud.

5, AVENUE CAROLINE
92 - SAINT-CLOUD — Tél. 602 63.30



TAPIS - MOQUETTES - TAPIS D'ORIENT - SAVONNERIES - TAPISSERIES D'ART MURAL
REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS TEXTILES ET PLASTIQUES